

CHARTRES
Votre Ville

**RYTHMES SCOLAIRES
CONCERTATION GÉNÉRALE**

**DÉNEIGEMENT
LES MATÉRIELS
D'UNE INTERVENTION
RAPIDE**

Faites l'acquisition de votre logement neuf, de type 2, à Chartres

A partir de 96 000 € !

**Venez visiter notre appartement témoin !
Les vendredi 22 et samedi 23 mars 2013**

de 10 h à 17 h

Mail des Petits Clos, accès avenue François Mitterrand.
Pour tous renseignements : Tél. 02.37.25.65.34, 06.83.45.16.65

- 25 appartements de type II, aux Petits Clos, répartis dans plusieurs bâtiments de 3 étages.
- Bâtiments Basse Consommation garants d'un confort thermique et de faibles charges de chauffage.
- Ascenseur, interphonie, balcon, possibilité de places de parking.
- Présence de commerces de proximité, crèche, école primaire, parc, squash, skate parc.
- A 5 minutes du centre-ville de Chartres.

- APL possible
- Exonération partielle de la Taxe Foncière pendant 15 ans à compter de la construction.

CHARTRES HABITAT - Pôle Accession et Gestion Immobilière
23 rue des Bas-Bourgs - BP 60 137 - 28 003 CHARTRES CEDEX

Chargée des ventes: 02.37.25.65.34 - 06 83 45 16 65





Aujourd'hui... et bien moins que demain

Après la traditionnelle série des vœux adressés à tous les acteurs de notre cité - agents municipaux, bénévoles de plus de 1000 associations chartraises, enseignants - notre message pour l'année 2013 annonce la poursuite de la mutualisation des moyens que nous souhaitons mettre à la disposition des Chartrais. A terme, un pôle administratif unique au cœur de la ville et de l'agglomération répondra à tous les types de demandes. Toujours plus soucieux de vos besoins, nous continuons ainsi à aller à votre rencontre et à privilégier la concertation, pour vous faire participer pleinement aux décisions prises pour vous et votre ville.

La Fédération des Villes Moyennes valide le bon positionnement de Chartres

Au regard de ses pairs, Chartres fait figure d'exemple en matière de gestion financière. Alors que la 12^e baisse des taux (taxe foncière et taxe d'habitation) vient d'être votée par le Conseil Municipal, la Fédération des Villes Moyennes (151 villes de 10.000 à 80.000 habitants) sort son bilan comparatif... Chartres est en bonne position ! Avec un investissement par habitant significatif et une bonne gestion de ses comptes, Chartres valide une nouvelle fois la réalisation de ses engagements, alors que la régularité de la baisse de la pression fiscale (tous les ans depuis 2008) marque un effort sans équivalent dans la durée. Cette gestion sage ne doit pas freiner l'ambition de Chartres, dont le modèle fonctionne. Car même et surtout en période de crise, il prouve une nouvelle fois qu'une bonne gestion des dépenses au quotidien permet d'améliorer la qualité de vie de ses habitants

tout en investissant dans des projets d'avenir. A Chartres, le changement c'est permanent !

Concertation : la parole aux Chartrais !

La question des rythmes scolaires est lancée. Toutes les collectivités examinent aujourd'hui le projet de loi qui organise l'allongement de la semaine scolaire de 4 jours à 4 jours et demi. Sur le terrain, pour participer à la mise en place d'un tel changement, qui de plus avisés que les directeurs d'écoles, enseignants et parents d'élèves eux-mêmes ? Nous avons misé sur la concertation avec tous les intéressés, afin de chiffrer les dépenses et de définir au mieux les besoins en personnel nécessaires à cette transformation. Une concertation à laquelle nous avons choisi de donner du temps et dont les étapes sont déjà programmées pour un dispositif qui devrait être effectif pour la rentrée de septembre 2014. Alors que la Ville prépare cette transition, qui n'ira pas sans un surcoût important, le Conseil Municipal valide dans le même temps le montant des subventions attribuées aux écoles privées sur 2013 : l'égalité entre les élèves des deux systèmes d'enseignement est à ce prix.

Vous pouvez compter sur nous : nous poursuivons ce qui a été initié tout en prenant la mesure des événements qui se profilent, pour nous y préparer et repousser les choix dictés par l'opportunité.

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

6

» Concours photo Facebook

- Vos plus beaux coups de cœur Facebook 2012



8

» Rythmes scolaires

- Les étapes de la concertation



CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :

L'Eure en Basse-Ville. Photo Lucas Jacquemin

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMERO 120
FÉVRIER 2013
HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

REDACTION
JACQUELINE BRENNER
STÉPHANE LEFEBVRE

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
LUCAS JACQUEMIN
MAXIME GUILLON
STÉPHANE LEFEBVRE

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE FABREGUE

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine *Votre Ville* respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : www.chartres.fr

Erratum Permanence des élus

Dans notre magazine de janvier nous faisons un point sur les permanences que vous proposent vos élus, quartiers par quartiers.

Une erreur s'y est glissée : la **permanence de Monsieur Alain Contrepois se tient à la MPT du Pont-Neuf, 9 place des Fondateurs (tél. 02 37 36 57 56).**

Avec nos excuses,
La Rédaction.

12 Handicap

- Charte «Ville-handicap» cherche partenaire



18 Profession passion

- Les improvisateurs



34 Culture

- Théâtres, concerts et expositions



Notre concours
photo facebook

Coup de cœur 2012



► **Nicolas Bréan** est photographe amateur depuis deux ans. Technicien machine chez Paco Rabanne, son travail de nuit lui offre l'opportunité de voir la ville à contretemps.

Touche à tout, il lui arrive aussi d'intervenir comme technicien son lors de concerts, ou assistant sur la régie lumière de Chartres en lumières, par exemple. Cette implication lui permet d'avoir ses entrées dans nombre de coulisses et de rencontrer beaucoup de monde. Ce sont ces ambiances pleines de vie qui lui ont donné l'envie de la photographie.



[retrouvez toutes les photos
du concours sur le mur de
facebook.com/chartres.fr](https://www.facebook.com/chartres.fr)



▲ **Laurent Bonduaux**

*Les Masses merveilleuses,
« Cette série de photos a été réalisée
pendant l'une des dernières répétitions
des Masses merveilleuses au
Théâtre de Chartres, où j'ai eu la
chance de pouvoir être présent pour*

*figer ces instants. J'ai mis en scène
cette série de photos qui correspond
à l'ambiance du spectacle, toujours
en mouvement. Une "explosion soli-
daire" avec toutes ces mains que j'ai
arrangées en arc de cercle. »*



► **Thierry Marius**

Le Tour de France

« Les conditions de prise de vue sont toutes simples : le Tour passait devant chez moi. En étant un spectateur émerveillé depuis ma plus tendre enfance, je ne pouvais rater ça ! De plus, mon fils avait invité ses copains et mettaient ensemble une belle animation dans la rue au point que des spectateurs étrangers s'arrêtaient pour boire un coup. Le Tour c'est la fête, et la fête était à Chartres. Voilà pourquoi c'est mon coup de cœur. »



Vers la mise en place à Chartres de la réforme des rythmes scolaires

Une concertation organisée

Le Gouvernement a décidé de modifier les rythmes scolaires. La Ville de Chartres attend, comme toutes les collectivités de France, que le ministre de l'Éducation publie le texte de projet de Loi qui va mettre en musique cette décision.

Mais déjà la Ville organise la concertation avec les élus, les directeurs d'écoles, les enseignants, les parents d'élèves et les familles. Explications.

Ainsi que le Maire de Chartres l'a déclaré publiquement lors des vœux aux enseignants, le 10 janvier dernier, Karine Dorange, adjointe notamment en charge de l'Enseignement, a déjà organisé les étapes de la concertation nécessaire, avant la mise en place de la semaine de quatre jours et demi. Au moins pour ce qui concerne la Ville.

«Il ne faut pas se cacher la vérité, l'allongement de la semaine scolaire va notamment entraîner un surcoût financier important pour les finances de la Ville. Mais il faut surtout que cela soit mis en œuvre sereinement. Il faut donc donner du temps à la concertation. C'est pourquoi nous nous sommes fixés l'objectif de mettre en œuvre ce changement à la rentrée scolaire de septembre 2014.»

En attendant, dès le 30 janvier, la Commission des affaires scolaires de la Ville de Chartres se réunira et, pour l'occasion, tous les élus du Conseil Municipal y seront conviés (NDLR. article rédigé le 23 janvier). Seront présentés le projet de loi (attendu le 24 janvier) et ses conséquences, ainsi que le dispositif que la Ville envisage pour tenir compte de toutes les contraintes nouvelles que ce

texte va générer.

Le 31 janvier, la même présentation sera faite à tous les directeurs d'école de Chartres, pour que ceux-ci disposent des informations nécessaires à la bonne tenue de leurs conseils d'école du deuxième trimestre.

Le 6 mars, ce sera au tour des représentants élus des parents d'élèves de bénéficier de cette même présentation. En outre, la Ville leur remettra le projet de questionnaire qui sera envoyé ensuite à chaque famille, pour prendre la mesure de leurs besoins.

Les services de la Ville analyseront ensuite leurs réponses. *«Toutes ces étapes de la concertation nous permettront de chiffrer les dépenses et de définir les besoins en personnel. Un diagnostic complet sera établi avant l'été.»*

Parallèlement, lors du Conseil Municipal du 14 février, une délibération adressera au Préfet d'Eure-et-Loir une demande officielle de dérogation, qui permettra de mettre en place la réforme à la rentrée 2014.

«Il faut ajouter que l'agglomération aussi se préoccupe de cette question importante, et Chartres Métropole a engagé une concertation avec les maires des 47 communes concernées.»



Le magazine «Votre Ville» vous tiendra bien évidemment informés des résultats de cette concertation.

Les subventions aux écoles privées reconduites en 2013.

La majorité du Conseil Municipal de janvier a reconduit la subvention versée chaque année par la Ville de Chartres aux écoles maternelles et élémentaires privées, selon l'exigence d'égalité de traitement entre l'enseignement public et l'enseignement privé, formulée par la loi. L'opposition de gauche s'est abstenue. Cette subvention s'élève à 333 296 euros, soit 804 euros par élève chartrain scolarisé en maternelle, et 364 euros par élève chartrain scolarisé en élémentaire.

Rappelons que depuis deux ans, et après un effort de rattrapage financier engagé depuis 2001 par la municipalité, l'égalité de traitement entre élèves chartains du public et du privé est assurée à Chartres.

Interventions techniques



Du nouveau pour le déneigement

Janvier a apporté un épisode neigeux court, mais intense. Pendant une semaine, la direction du Centre technique municipal a vécu au rythme de l'alerte neige : des équipes en action 24 heures sur 24 sur un vaste domaine d'intervention. L'occasion de tester un nouvel engin polyvalent.

La Ville innove dans ses techniques d'intervention lors des alertes neigeuses. Son partenariat avec MétéoFrance et Cofiroute, lui donne la possibilité d'entrer en action dans la demi-heure qui précède l'enneigement, (créneau le plus efficace). Les procédures d'alerte neige mettent en place des astreintes, des rotations permanentes et des interventions sur l'ensemble du domaine qui incombe à la Ville : non seulement le territoire chartrain mais aussi,

avec l'avancée de la mutualisation avec Chartres métropole, le patrimoine routier de l'agglomération. Une quarantaine d'agents et 8 véhicules sont mobilisés sur ces interventions. Trois déneigeuses à lame sont dédiées aux routes et aux grandes avenues, deux fraises à neige aux sentiers et chemins ruraux fortement enneigés. Engins particuliers, une laveuse équipée d'une lame chasse la neige et disperse derrière elle un tapis de saumure liquide, et un tracteur à lame, véritable tank anti-neige, dégage les grands équipements et les extrémités rurales. Le dernier-venu est un «gator». Mini chasse-neige, il est adapté aux rues du cœur de ville, aux cheminements piétons et cyclables. Polyvalent, il dégage, déneige et déglace tout un périmètre auparavant traité à la force des bras. Un gain d'efficacité, de temps et de disponibilité humaine, grâce à un seul engin qui sera, de surcroît, adapté en toutes saisons aux travaux sur le domaine public. La modernisation du parc technique de la Ville est en route, nous aurons l'occasion de revenir sur le sujet.

A la demande des habitants

Deux caméras de vidéoprotection dans les quartiers Croix-Bonnard et Chanzy

Des actes de délinquance et notamment des cambriolages en série ont inquiété les habitants de la Croix-Bonnard et du quartier Chanzy, qui se sont émus de la situation auprès du Député-Maire de Chartres.

Elisabeth Barrault, adjointe au Maire notamment chargée des questions de sécurité, a attiré l'attention de la Police Judiciaire du commissariat de Chartres. Pour tranquilliser les résidents, la municipalité a décidé l'installation de deux caméras en 2013 :

la première à l'intersection des rues Renouard-Saint-Loup, des Crépinières et Reverdy, la deuxième à l'intersection des rues de Launay et des Chaises.

Les deux emplacements ont été choisis en fonction des chemements probables des cambrioleurs potentiels, et de considérations techniques.

Il faut savoir que le coût d'installation de la caméra de la rue Renouard-Saint-Loup sera de 20 000 €. Celui de la caméra de la rue de Launay de 40 000 €, la différence entre les deux s'expliquant par l'importance respective des travaux nécessaires.

Enfin, rappelons qu'une caméra sera également installée sous la halle de la place Billard (8 000 €), elle servira aussi à la vidéo-verbalisation des infractions au stationnement à l'issue des travaux en cours .

Gestion et finances municipales

Chartres dans le peloton de tête

La Fédération des Villes Moyennes publie chaque année un tableau comparatif de la gestion des 151 villes françaises comptant entre 10 000 et 80 000 habitants. Un indicateur utile de la qualité de gestion d'une ville. Et Chartres est bien placée.

Le vote du projet de budget 2013 a inscrit la douzième baisse consécutive des taux des impôts locaux des Chartrains. En 2012, la Fédération des Villes Moyennes nous apprend qu'il n'y a que 7 villes qui ont baissé leur taux de la taxe d'habitation, et 3 seulement qui ont fait de même pour leur taux de taxe foncière.

Cet indicateur annuel est d'autant plus valorisant pour la gestion chartreuse que sa politique fiscale s'exerce dans une continuité unique dans notre pays. Pas d'à-coups, pas de démagogie à l'approche des élections locales... Même en période de crise, la municipalité continue de réduire ses prélèvements fiscaux, ménageant ainsi le pouvoir d'achat des Chartrains.

Malgré cet effort sans équivalent dans la durée, les autres indicateurs de la bonne gestion d'une ville placent sans exception Chartres dans le peloton de tête des villes qui investissent le plus, et qui gèrent le mieux.

« Quand certains de nos opposants parlaient de dette cachée pour expliquer la performance chartreuse, les chiffres de la Fédération des Villes Moyennes prouvent au contraire qu'il n'y a aucun secret : si l'on veut investir plus en prélevant moins, il faut gérer mieux. Tout simplement. »

Franck Masselus, adjoint aux Finances de la Ville détaille : « nous sommes 24^e sur 151 en matière

d'excédent brut de fonctionnement : c'est la différence entre le montant des recettes et celui des dépenses de fonctionnement au quotidien. Pour une famille, c'est ce qui reste, quand on a déduit du montant des salaires celui des dépenses quotidiennes, le loyer, l'alimentation, le chauffage, le carburant et l'entretien de la voiture, etc.

Et nous sommes 20^e en matière d'épargne brute de fonctionnement, c'est-à-dire ce qui reste de l'excédent brut de fonctionnement quand on en a ôté les charges financières (le paiement des intérêts des emprunts). »

Or c'est la bonne gestion des dépenses d'une ville au quotidien qui permet de dégager de quoi investir (pour un particulier, l'investissement c'est l'achat d'une voiture, d'un appartement, etc.). « Et nous sommes 23^e (toujours sur 151) en matière d'investissement par habitant. »

Ces chiffres ont de quoi rassurer les Chartrains, qui s'interrogent parfois : « quand je fais ma tournée des quartiers, chaque année, pour expliquer l'état des finances de la Ville, on me demande de moins en moins comment nous faisons pour payer tout cela. Mais il faut toujours expliquer et prouver, parce que la crise accroît, et c'est bien compréhensible, l'inquiétude des gens. »

Source : Fédération des Villes Moyennes (FVM)

www.villesmoyennes.asso.fr



Dans son Bilan d'activité, la Fédération des Villes Moyennes dresse un bilan sans fard de la place de ces communes en France.

Projet Pôle Gare

Le projet entre dans le concret

Le Maire s'y est engagé : les études et procédures sur le Pôle Gare préalables à toute construction doivent être poursuivies et, autant que possible, s'achever en 2013. La reconstitution ferroviaire doit conduire à libérer les terrains au plus vite. Daniel Guéret, adjoint au maire responsable du projet, a donc mené en 2012 un important travail de concertation avec tous les partenaires, riverains et usagers.

Disponibilité des terrains

Le mot d'ordre était clair : la concertation avec les riverains s'impose. **Aucune expropriation ne sera envisagée.** L'essentiel des terrains étant propriété de la SNCF, les négociations avec les quelques propriétaires privés sont menées au cas par cas. Les premiers bâtiments ont été démolis en partie nord du site du Pôle Gare et sur la rue du Faubourg-Saint-Jean. Les acquisitions vont se poursuivre, de même que les démolitions.

Jean-Pierre Gorges et la SNCF devraient signer une promesse de vente pour les terrains du SER-NAM avant la fin avril, après avoir conclu l'achat des terrains de l'îlot Casanova qui seront prochainement libérés des constructions actuelles.

Identifier les limites des constructions des équipements

Les grands équipements du projet Pôle Gare –plateforme multimodale, parking, salle culturelle et sportive et passerelle– sont les principales pièces du puzzle, que viennent compléter les aménage-

ments et équipements urbains, les commerces et logements.

Fin février, la SNCF va rendre ses conclusions sur la «reconstitution ferroviaire», au terme de plus d'un an de travail. Cette étude, qui porte sur la libération des terrains et le scénario de reconstitution de ses installations, intègre l'arrivée du train Chartres-Voves prévue pour 2015 ainsi que celle de 14 nouvelles rames commandées par la Région pour répondre aux besoins d'exploitation. La création d'une plateforme de maintenance légère à proximité immédiate de Chartres est également intégrée à cette réflexion. Ce rapport technique va permettre aux architectes de finaliser l'implantation des équipements du Pôle Gare.

Feu vert pour l'intermodalité

L'intermodalité, cœur du projet, consiste à rendre cohérents et accessibles l'ensemble des transports que porte le site : trains TER, cars régionaux et départementaux, bus urbains, voitures, taxis, vélos et deux roues motorisés, et piétons et personnes en situation de handicap.

Une étude intermodale sera finalisée en avril et fera l'objet d'une présentation. Ses conclusions détailleront les fonctionnements du pôle d'échanges en reprenant les questions soulevées lors des multiples rencontres.

Enfin, le Député Maire a demandé à Daniel Guéret de réfléchir avec la SNCF à la constitution d'une «charte intermodale» qui imposerait à tous les acteurs futurs, privés et publics, un fonctionnement dans une logique intermodale sur le Pôle Gare.

Le cabinet allemand TTK, expert en matière d'intermodalité et de transports en commun, a été sollicité. Il apportera un regard critique sur les aménagements proposés et sera force de proposition.

Dans la logique de la concertation sur le projet, Daniel Guéret a annoncé, lors de la dernière commission municipale Pôle Gare, la création immédiate de trois groupes de travail. Le premier avec les taxis, le deuxième avec la direction et les parents d'élèves de l'école Saint-Jean et le troisième avec les représentants du monde du handicap.

Concertation à tout prix
Daniel Guéret a reçu l'association Épargnez-nous et les élus municipaux de Mainvilliers les 7 et 8 janvier.



Solidarité

Charte « Ville-handicap » : mo



Jacqueline Elambert, entourée des membres de l'association Voir ensemble (de g. à d. : M Petit, J.E., Mme Mordret, M. Monchâtre, Mme Laroussinie, Mme Cornuau.

En 2007, conformément à la loi, la Ville a créé sa Commission pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Une charte « Ville-Handicap » avait été instituée en 2004 à l'initiative de la Ville pour constituer un observatoire et un comité de pilotage de la politique de la Ville en matière d'accessibilité. Venant renforcer les mesures imposées par la réglementation nationale, cette charte constitue un outil précieux qui donne, jour après jour, du concret aux mesures en faveur de l'accessibilité.

La Charte « Ville-handicap » accompagne la Commission pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Animée par Jacqueline Elambert, conseillère municipale, elle rassemble des représentants du monde associatif et a pour rôle d'aider la mairie à favoriser l'accessibilité de Chartres à tous : lieux publics, transports, mais aussi à accès à l'information, au logement, à l'éducation, à la culture et aux loisirs...

Chaque association signataire a nommé un représentant qui a fonction d'évaluateur pour un type de handicap. Cadre de concertation et de propositions, cette Charte permet à la Commission, qui se réunit deux

fois par an, de bénéficier tout au long de l'année d'un regard global sur l'accessibilité de la ville et d'une expertise sur les aménagements à réaliser.

Grâce à ces échanges, des principes généraux d'aménagements peuvent être adoptés. Le pavage

en lissé de la rue du Soleil-d'Or, qui a été préféré au pavé dit « Napoléon » trop irrégulier, en découle, de même que la systématisation en cours des mains-courantes dans les cheminements pentus, ou encore l'adaptation des feux rouges avec signal sono-

bilisation pour l'accessibilité

re à l'usage des malvoyants. Les adaptations se font au plus tôt sur les sites identifiés comme prioritaires, puis au fur et à mesure, sur tous les sites concernés par des travaux. Sans exception, les évaluateurs interviennent pour valider ces aménagements.

Tout au long de l'année, ils s'emploient aussi à relever les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes en situation de handicap à Chartres et identifient des points d'amélioration. Ce peut être aussi précis qu'une saillie de trottoir ou la rupture d'une bande de guidage. Les interventions sont réalisées au plus tôt.

Jean Monchâtre est président de Voir ensemble, association d'aveugles et de malvoyants signataire de la Charte. Il participe au titre d'évaluateur pour le handicap visuel et a son mot à dire lors des commissions des permis de construire de la Ville de Chartres : *« Notre présence n'est pas une présence de principe ni de complaisance : il arrive que nous demandions que des chantiers soient repris pour que les aménagements correspondent mieux aux besoins des handicapés. Et nous nous attachons à ce que tous les handicaps soient bien pris en considération : visuel, moteur, auditif et mental. Cependant, nous ne sommes pas là pour sanctionner. Nous intervenons auprès des services de la Ville en concertation et en proposition, qu'il s'agisse d'installation de plaques tactiles, de passages cloutés, de pentes douces, ou d'aménagements plus conséquents... S'il reste beaucoup à faire, nous avons toutefois la satisfaction d'avoir en face de nous des équipes réactives et volontaires. Nous avons ainsi, par exemple, signalé des pavés descellés place des Halles, ce qui nuisait à la fréquentation du marché temporaire pour les*

handicapés moteurs ou malvoyants. Dans la semaine, le problème a été résolu. Nous sommes parfois stupéfaits de constater à quel point les services de la Ville doivent inventer ou improviser, tout simplement parce

«Du choix des pavés à la forme des trottoirs»

que la réglementation nationale va à l'encontre de propositions d'aménagement qui paraissent simples et de bon sens. Il y a également un réel travail de concertation à mener entre les différentes institutions qui interviennent sur le périmètre chartrain. Prenons l'exemple des boitiers destinés aux malvoyants : le Conseil général en délivre pour les transports en commun, et la Ville a les siens pour les passages cloutés. Mais c'est un état de fait qui devrait bientôt évoluer : Daniel Guéret a ainsi fait créer, au sein de la commission Pôle-Gare, une sous-commission chargée notamment d'évaluer les mesures d'accessibilité aux futurs équipements du Pôle Gare, ainsi que le principe d'intermodalité, c'est-à-dire l'interconnexion entre eux de tous les moyens de transport sur un même site. »

S'ils se félicitent des résultats obtenus et s'ils sont confiants vis-à-vis de ce partenariat avec la Ville, les membres de la Commission pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap regrettent toutefois une insuffisance de l'implication des associations. *« Chartres compte plus d'une vingtaine de ces associations sur son territoire, mais seulement seize participent aux réunions d'échange, et*

encore moins, sept, sont signataires de la Charte ! précise Jean Monchâtre. Nous lançons un appel à participation : plus les différents handicaps seront représentés, mieux ils seront pris en compte ! »

La Charte « Ville-Handicap » évolue en 2013, insistant notamment sur le droit à l'information et l'accès aux transports. La Ville encourage les associations concernées par le handicap à prendre place au sein de cette concertation.

Pour toute information sur la Charte Handicap de la Ville de Chartres : Mme Lhoste, CCAS de la Ville de Chartres, 32 boulevard Chasles, tél. 02 37 18 47 47.

Aux côtés de la Ville, l'Office du Tourisme de Chartres mène la même politique d'accessibilité pour que la ville et son patrimoine soient ouverts à tous leurs visiteurs. Il vient de recevoir le label Tourisme et Handicap. Tous les détails en p. 47

CCAS

La réussite éducative par la culture

Lancé en janvier 2005 dans le cadre du Plan de cohésion sociale, le programme de réussite éducative (PRE) recouvre plusieurs champs d'action : scolaire, sanitaire, social, culturel et sportif.



Le dispositif de réussite éducative s'adresse depuis 2007 à Chartres aux enfants de 2 à 16 ans. L'objectif est d'accompagner ceux qui présentent des signes de fragilité ou qui risquent de rencontrer des ruptures dans leur parcours. «*Le dispositif est financé par la Ville de Chartres et l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (ACSE), porté par le Centre communal d'Action sociale. Il concerne les familles domiciliées dans les quartiers de Beaulieu, Hauts-de-Chartres, Saint-Chéron et la Madeleine*», indique Roland Le Traon, directeur de l'action sociale au CCAS. Le «théâtre'action», projet culturel programmé sur 2012/2014, concerne 13 enfants âgés de 10 à 12 ans des écoles élémentaires Henri IV, George-Sand, Henri-Matisse et Farman, et 10 collégiens âgés de 12 à 14 ans scolarisés à Jean Moulin et Mathurin-Régnier. Ces enfants ont

été repérés par les enseignants et les animateurs des secteurs jeunes des Maisons pour Tous. La participation s'est faite sur la base du volontariat en y associant les familles. Depuis octobre 2012, ils se retrouvent chaque semaine au théâtre de Chartres autour d'Antoine Marneur, animateur, acteur et metteur en scène du théâtre du Détour. Les enfants et leur famille sont suivis individuellement par Jessica Decayeux, coordinatrice du Programme de Réussite Éducative au CCAS.

Désacraliser le théâtre

Antoine Marneur et 11 enfants en cercle au foyer du théâtre. Au programme, exercices de respiration, de relaxation, de concentration, avant d'enchaîner tirades et mimes.

«*Je dispense ces cours au théâtre depuis septembre 2012 sous l'impulsion de Jessica Decayeux, coordinatrice du PRE au CCAS, le mardi soir à des collégiens et le*

mercredi matin à des élèves du primaire. Mon idée est de désacraliser le théâtre, aucun enfant ici présent ne connaissant le lieu auparavant. Les enfants inscrits sont très assidus. Ils apprennent à s'écouter, à se concentrer, se recentrer, à travailler la confiance en soi et préparent des petites scénettes».

Paroles d'enfants

Sarah, 10 ans, en CM2 à l'école Henri-Matisse

«*La maîtresse m'a choisie pour faire du théâtre tous les mercredis. On apprend des textes, on fait des exercices de la voix pour apprendre à se concentrer. Je suis contente. Ma maman avait dit que j'étais prête à faire du théâtre. Mais pour plus tard, j'ai un autre métier en vue*». On n'en saura pas plus...

Erwann, 10 ans ½, en CM2 à l'école Farman

«*Je viens tous les mercredis matin depuis octobre. On fait de belles choses que l'on ne fait pas à l'école. On apprend des scénettes. On se costumera pour faire une fête que l'on présentera aux parents pour la fin de l'année scolaire. On apprend à être moins timide; le théâtre donne plus de confiance en soi. Faire du théâtre plus tard figure sur ma liste de projets*».

Hannaë, 10 ans, en CM2 à l'école George-Sand

«*Je suis assidue aux cours d'Antoine Marneur qui sont très intéressants. J'ai des moments de timidité quand je passe devant tout le monde. Les exercices de concentration m'apportent beaucoup. Il faut avoir une bonne mémoire, davantage que pour la poésie. J'aimerais continuer le théâtre plus tard comme activité, mais pas pour en faire mon métier*».

Coup de Pouce Clé pour des élèves de Beaulieu



15 élèves de CP de l'école Henri IV ont signé un contrat les engageant à participer à un dispositif pour lutter contre l'échec scolaire.

En décembre dernier, quinze élèves de l'école Henri IV, dans le quartier de Beaulieu, ont été reçus au salon Montescot de l'Hôtel de Ville, pour signer leur contrat «Coup de pouce clé», soutenus par leurs parents. Ce dispositif de prévention permet d'apporter, dès le cours préparatoire, un soutien aux enfants ayant des fragilités en lecture et écriture. Il permet d'aider et d'encourager les parents à soutenir leur enfant dans leur scolarité. Tous les soirs après la classe, les élèves participent au sein de leur école à des activités qui durent une heure et demie : travail de

lecture donné par l'enseignant ; activités brèves et ludiques : lectures surprises, jeux sur des sons, questions sur les textes, lecture par l'animateur d'une belle histoire.

Le dispositif, mis en œuvre dans le cadre du Programme de Réussite Educative, financé par l'ACSE et la Ville de Chartres, est porté par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avec le soutien de l'Apféeé, Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école.



Un personnage sympathique, emblème du livret «Coup de pouce»



Vœux aux enseignants

Le 10 janvier, l'équipe municipale présentait ses vœux aux enseignants. Dans le contexte controversé de la réforme des rythmes scolaires, ce rendez-vous a été l'occasion de réaffirmer l'importance de l'école au cœur de la ville : maintien des personnels, investissement dans les équipe-

ments, dotations pour les activités scolaires et extra-scolaires. Le talent des jeunes artistes du Conservatoire, qui s'est exprimé en musique et théâtre, a confirmé avec brio le respect de ces engagements.



Vœux aux personnels: retrouvez la vidéo du concert des 7 Alex sur chartres.fr



Vœux aux personnels

Première pour cette cérémonie des vœux qui a rassemblé à Chartrexpô les personnels de la Ville, mais aussi de Chartres métropole, du CCAS, de Chartres Habitat, de Chartres Développements immobiliers et Chartres Aménagement. Une façon de matérialiser l'engagement commun en faveur du bassin de vie chartrain. Cette cérémonie

a permis à Jean-Pierre Gorges de confirmer la politique d'investissement au profit de la modernisation des quartiers, du développement économique et de l'attractivité du territoire, facteurs essentiels à la croissance, dans une période de crise où « stagner, c'est déjà reculer ».

Ligue d'improvisation de Chartres

Le verbe est lâché !

Sa ligue prend possession des bars, des scènes et de la Toile, assure un divertissement cathartique à Chartres et défend les couleurs de la ville face à Orléans, Tours et Paris... Rencontre avec Tonyx, coach et juge redouté de la Ligue d'improvisation de Chartres.

Votre Ville : On en entend de plus en plus parler, et elle semble s'infiltrer partout... D'où vient la Ligue d'improvisation de Chartres ?

Tonyx : J'ai créé la Ligue d'improvisation de Chartres (LIC) il y a deux ans et demi, après avoir quitté Paris dont je m'étais fatigué. Educateur spécialisé, informaticien, je suis à présent à temps complet dans l'improvisation. Peu d'inscrits en 2007, avant que mon groupe de 13 confirmés ne commence à faire parler de lui. Après 35 inscrits en septembre dernier, j'en compte 90 au dernier « recrutement ». Aujourd'hui, la LIC organise un cours d'enfants (dès 7 ans), un cours d'ados, et trois d'adultes. Son équipe de représentation, de niveau semi-professionnel, monte au front lors des rencontres avec les autres ligues et assure les cabarets d'impro en ville.

VV : vous parlez de cabarets, de rencontres... Dites nous ce qu'est l'impro ?

T : L'impro (improvisation théâtrale) est née au Québec lorsqu'un groupe d'amateurs de jeux de société et de théâtre a voulu réagir contre la désaffection de ces deux hobbies, face au succès du hockey sur glace. Ils ont créé cette discipline, mutation étrange, dans les patinoires pour y récupérer son public. C'est une discipline qui met en effervescence beaucoup d'imagination, une part de culture générale, d'art de la parole et de l'argumentation, l'emphase du théâtre et... un peu de la hargne de la boxe. Sur des thèmes décidés par le public, les impro-



visateurs mettent en scène des personnages inventés dans des situations de préférence loufoques. L'arbitre peut imposer des « catégories » d'improvisation : acteurs invisibles, à la façon d'un western, en interaction avec un spectateur... une infinité de combinaisons possibles, toutes destinées à mettre les acteurs en difficulté et à faire rire le public. Une équipe joue soit à la façon d'un groupe de théâtre, en cabarets, soit en duel contre une autre équipe, en matches.

VV : Vous parlez d'emphase théâtrale, d'art de la parole... que faut-il pour improviser ?

T : L'impro, ça ne s'improvise pas : c'est une discipline exigeante. Il faut apprendre à écouter pour réagir au mieux, à s'imposer ou à se mettre en retrait, il faut mettre en œuvre une grande capacité de cohésion et d'attention pour détecter des indices de jeu et exploiter de façon cohérente une situation qui se construit au fur et

à mesure. En parallèle, beaucoup d'humilité est requise, vu qu'il n'est pas rare de se rendre volontairement ou non-ridicule. En retour, l'improvisateur vit une véritable catharsis : il se défoule, se vide de toutes les tensions de sa journée ou de sa semaine. Il apprend sur scène à voir les choses différemment, à réagir à l'inconnu, à dédramatiser, à défendre ou imposer une idée, à prendre sa place dans un groupe en fonction des personnalités qui le constituent... Autant de qualités précieuses pour bien prendre sa place dans la société. Nous travaillons ainsi notamment à la Loupe au château des Vaux pour des jeunes en difficulté et à Vernouillet pour des adultes handicapés. En entreprise, nous organisons des sessions dans le cadre de stages de management. Au Québec, de nombreuses écoles utilisent l'improvisation comme support pédagogique.

VV : Et pour le grand public, quelle est votre actualité ?

T : Nous proposons une quinzaine de spectacles par an à Chartres, et une dizaine à l'extérieur lors de rencontres contre d'autres ligues. Notre prochain spectacle aura lieu le 4 mai à Doussineau, lors des Masters de l'impro. Pour ce qui est des cours, ils sont ouverts : chacun bénéficie de trois séances d'essai avant de décider de s'engager... ou pas.

Contact et infos : lalic28@gmail.com, <http://www.facebook.com/impro28> et sur youtube : « impro chartres »



Le 11 février à l'Hôtel de Ville



Journée «ateliers mémoire et équilibre» pour les seniors

A l'occasion des 10 ans de ses ateliers seniors, l'association de Gymnastique Volontaire organise une journée d'information sur les ateliers mémoire, équilibre et prévention des chutes, le lundi 11 février au Salon Marceau de l'Hôtel de Ville. L'entrée, ouverte à tous, est gratuite.

«A l'issue des informations fournies lors de cette journée, les personnes intéressées pourront s'inscrire à des ateliers mémoire et équilibre à partir du mois de mars», mentionne Marie-Odile Pinsard, animatrice et relais seniors à la gymnastique volontaire.

Au fil du temps, beaucoup de personnes se plaignent d'avoir moins d'équilibre et de mémoire, deux fonctions qui peuvent cependant être stimulées à tout âge, hors pathologie. L'atelier se déroule le lundi après-midi pendant une heure sur 12 semaines consécutives. «On réapprend non seulement à avoir confiance en soi dans ses déplacements, mais aussi à acquérir des mécanismes pour conserver son autonomie, pour mieux vieillir ou bien vieillir. Il ne faut pas baisser les bras. Par exemple, il est important après une chute de reprendre confiance en soi, de sortir, de ne pas

se replier sur soi. De plus, il est primordial de stimuler sa mémoire».

Programme du 11 février

10h : Michel Chauveau, président du comité régional de gymnastique volontaire et de l'association chartraine, ouvrira la journée.

La matinée sera consacrée à des informations sur le fonctionnement de la mémoire par Magali Pépin, neuro psychologue à l'hôpital de Chartres.

A partir de 14h, des informations sur l'équilibre seront données par Marie-Claude Silly, gérontologue et Robert Vialatte, psychomotricien pôle gérontologie hôpitaux de Chartres.

Une présentation des ateliers équilibre et mémoire par Marie-Odile Pinsard, animatrice et relais seniors gym volontaire, complètera ces informations.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) sera représentée pour faire découvrir l'Espace Santé Active rue de la Volaille.

**Contact : AACGV 1/3 rue Chauveau Lagarde
tél : 02 37 33 09 74
E-mail : aac.gv@wanadoo.fr**

Trail urbain Chartres en lumières 2013

Appel à volontaires

L'ouverture sportive pour Chartres en lumières! Chartres Métropole Triathlon s'associe à la manifestation chartraine en organisant un trail urbain nocturne. Les recrutements commencent.

Du tertre de Saint-Eman à celui de la Poissonnerie, en passant de Saint-Aignan, Saint-François à Saint-Nicolas, les quatre saints ne seront pas de trop pour soutenir le courage des coureurs

qui affronteront, le 13 avril, les 13 km de trail qui constitueront l'ouverture de Chartres en lumières 2013.

Réservée aux coureurs habilités, cette épreuve sera précédée d'une animation pour tous et pour les scolaires, proposant concours de lecture de cartes et jeux énigmes, organisée en partenariat avec l'Union nationale du sport scolaire et les maisons pour tous.

À partir de 21h, le trail s'étirera autour de la cathédrale, au rythme des tertres et le long du parcours découverte de Chartres en lumières.

Afin d'organiser au mieux cette manifestation, Chartres Métropole Triathlon recrute des bénévoles.

Infos et Contact : www.trail-urbain-nocturne-chartres.fr, par mail à triathlon@cmtri.org ou par tél. : 52 09 85 43

Les inscriptions sportives débuteront en mars.



Les 13 et 14 février,
les «Ambassadeurs du Rugby» en visite à Chartres

Sur un air de bandas

JOURNÉES DES AMBASSADEURS



LES CHAMPIONS DU RUGBY PRO
VIENNENT À VOTRE RENCONTRE

CHARTRES 13 ET 14 FÉVRIER
VERSAILLES 27 ET 28 FÉVRIER
NIORT 13 ET 14 MARS
ROUEN 27 ET 28 MARS



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
PARTENAIRE MAJEUR

Grand rendez-vous les 13 et 14 février pour tous les amateurs de rugby. La Ligue Nationale organise à Chartres la visite «des ambassadeurs du rugby». De grands joueurs, des arbitres, des dirigeants iront à la rencontre des jeunes, à l'invitation de l'Entente Chartraine de Rugby et de la Ville de Chartres.

« Nous sommes très heureux de cet événement et nous voulons en faire un grand moment de promotion du rugby chartrain », annonce d'emblée Jean-Marie Léger, le président du club, l'un des plus anciens fiefs du rugby français. « C'est aussi une récompense pour tous les membres et les bénévoles de l'Entente, qui ont beaucoup travaillé depuis plusieurs

années pour en faire l'une des associations sportives les plus jeunes et les plus joyeuses de Chartres. »

Aujourd'hui, l'Entente rassemble 450 licenciés, engage des équipes à tous les niveaux des championnats locaux et régionaux, et l'équipe-fanion senior occupe la première place de son championnat avec l'ambition de retrouver la Fédérale 3 la saison prochaine. Ses équipes de jeunes s'illus-

trient encore davantage, puisque les moins de quinze ans disputent cette saison le Challenge de France, où ils affrontent les clubs les plus titrés de l'Ovalie, Toulouse, Béziers, etc...

Les vedettes de ces deux journées seront l'arbitre international Romain Poite, le numéro 1 français, et des joueurs du Stade Toulousain, du Castres Olympique et du Sporting Union Agenais.

L'Entente et ses invités prestigieux ne se contenteront pas d'une fête entre eux. Au contraire, ils iront à la rencontre des jeunes, comme à la Maison Pour Tous de Beaulieu (mercredi 13 février à 9h30), à la Maison des personnes autistes (jeudi 14 février à 11h15), ou au CFA Interprofessionnels (jeudi 14 février à 14h).

Ils parleront aussi aux étudiants de la CCI et aux partenaires et sponsors du rugby dans l'amphi de la Chambre de Commerce (jeudi 14 février à 9h). Au menu, les mystères de la passe croisée et la chistéra, mais aussi et surtout les valeurs du rugby et leur exemplarité tout au long de la vie personnelle et professionnelle.

L'ensemble du déplacement est patronné par la Société Générale, le partenaire historique de la Fédération Française et de la Ligue nationale.

La fête et la troisième mi-temps feront évidemment partie du programme, on s'en doute, avec notamment une fiesta au Bahia le mercredi soir, qui devrait rester dans les mémoires.

La délégation d'une vingtaine de personnes en profitera aussi pour découvrir Chartres, visitera la cathédrale et l'hôtel Montescot, où Karine Dorange et la municipalité lui offriront une réception.

Une grande fête de l'Ovale en perspective, en pleine période du Tournoi des Six Nations.

De bon augure...

Vacances de février

Sport au programme !

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/17 ans (âge requis à la date des activités). Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des plannings élaborés. Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.

Inscriptions

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres,

- pour les résidents chartrais : mercredi 13 février de 17h45 à 19h45;

- pour tous : le jeudi 14 février de 17h45 à 19h45 et les lundis 18 et 25 février de 9h30 à 11h30.

L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal et après règlement de la cotisation.

Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription. Dès lors aucun remboursement ne sera effectué. Aucune réservation, ni inscription, ne pourra être effectuée par téléphone. En cas d'empêchement nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.

Tarifs (encaissement à l'ordre de l'Association Madeleine Sport Détente)

Chartrains

Séance de 2 heures 3€

Séance de 3 heures 4€

Non Chartrains

Séance de 2 heures 4€

Séance de 3 heures 5€

Sites des activités sportives

Bowling : départ et retour en bus rue des Épargés devant le complexe sportif de la Madeleine.

Escalade, escrime : salle d'escalade du site Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à côté de la gendarmerie RN10.

Équitation : Chartres équitation, route de Nogent-le-Phaye.

Squash : complexe squash, avenue d'Orléans.

Les autres activités se déroulent à la salle Roskopf, rue Jules-Hetzel ou à la salle de la Madeleine, rue des Épargés, quartier de la Madeleine.



téléchargez le
programme complet sur
chartres.fr/sports-loisirs

Renseignements
Direction
de la jeunesse
et des sports
de la Ville de Chartres
Tél. 02 37 18 47 70
www.ville-chartres.fr



9/12 ans		
	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 18 février	Équitation	
Mardi 19 février		Escalade
Vendredi 22 février	Équitation	Escrime
Lundi 25 février	Équitation	
Mardi 26 février		Escalade

7/9 ans		
	Activités 10h/12h	Activités 14h/17h
Lundi 18 février	Escalade	Basket Handball
	Escrime	
Mardi 19 février	Tir à l'arc	Athlétisme Badminton
	Escalade	
Mercredi 20 février	Escalade	Hockey Roller
	Bowling	
Jeudi 21 février	Baseball	Gymnastique Trampoline
	Escalade	
Vendredi 22 février	Trampoline	Athlétisme Thèque
	Escalade	
	Escrime	
Lundi 25 février	Escalade	Basket Handball
Mardi 26 février	Tir à l'arc	Athlétisme Badminton
	Escalade	
Mercredi 27 février	Escalade	Hockey Roller
	Bowling	
Jeudi 28 février	Baseball	Gymnastique Trampoline
	Tir à l'arc	
	Escalade	
Vendredi 1 ^{er} mars	Trampoline	Tir à l'arc Lutte
	Escalade	

10/14 ans		
	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 18 février	Foot en salle	Escalade
		Trampoline
		Escrime
Mardi 19 février	Baseball	Squash
	Bowling	
Mercredi 20 février	Foot en salle	Escalade
	Équitation	Handball
Jeudi 21 février	Bowling	Badminton
		Escalade
Vendredi 22 février	Basket	Escalade
		Trampoline
Lundi 25 février	Basket	Escalade
		Trampoline
Mardi 26 février	Baseball	Squash
	Bowling	
Mercredi 27 février	Foot en salle	Escalade
	Équitation	Handball
Jeudi 28 février	Bowling	Badminton
		Escalade
Vendredi 1 ^{er} mars	Équitation	Escalade
	Tir à l'arc	Trampoline

13/17 ans		
	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 18 février		Escalade
Mardi 19 février	Bowling	
Mercredi 20 février	Équitation	Escalade
Jeudi 21 février	Bowling	Escalade
Vendredi 22 février		Escalade
Lundi 25 février		Escalade
Mardi 26 février	Bowling	
Mercredi 27 février	Équitation	Escalade
Jeudi 28 février	Bowling	Escalade
Vendredi 1 ^{er} mars	Équitation	Escalade
	Tir à l'arc	

Des activités variées pour les jeunes !

Du 18 février au 1er mars, les jeunes de 12 à 17 ans pourront se rendre dans les Maisons Pour Tous où un panel d'activités sportives et de loisirs a été concocté à leur intention.

MPT des Hauts de Chartres/Saint Chéron

5 rue des Hauts de Chartres

Tél. 02 37 23 40 70

2 rue de la Mare à Boulay

Tél. 02 37 23 40 72

Thème : Les différents sports de glisse

Lundi 18 février

Matin : accueil (ping pong, baby foot, billard...)

Après-midi : futsal

Mardi 19 février

Matin : présentation du projet/ petit déjeuner

Après-midi : initiation roller

Mercredi 20 février

Matin : recherche internet sur les différents sports de glisses

Après-midi : initiation au rugby

Jeudi 21 février

Grande sortie

Vendredi 22 février

Matin : patinoire l'Odyssée

Après-midi : surprise

Lundi 25 février

Matin : accueil (ping pong, baby foot, billard...)

Après-midi : futsal

Mardi 26 février

Matin : recherche internet sur thème

Après-midi : atelier bois/cinéma

Mercredi 27 février

Matin : hockey sur glace

Après-midi : initiation au rugby

Jeudi 28 février

Matin : quizz sur le projet

Après-midi : film/goûter

Vendredi 1^{er} mars

Matin : bilan des vacances

Après-midi : bowling

MPT de Beaulieu

2 place de Beaulieu

Tél. 02 37 23 40 69

Lundi 18 février

Matin : accueil : jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong

Après-midi : futsal

Mardi 19 février

Matin : exposition Maison de l'Archéologie " Ça s'est cassé près de chez vous "

Après-midi : piscine de l'Odyssée

Mercredi 20 février

Matin : hockey sur glace

Après-midi : rugby

Jeudi 21 février

Matin : vidéo

Après-midi : sports d'opposition

Vendredi 22 février

Journée découverte : visite de la Maison de la magie de Blois

Lundi 25 février

Accueil : jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong

Après-midi : futsal

Mardi 26 février

Matin : patinoire de l'Odyssée

Après-midi : bowling

Mercredi 27 février

Matin : squash/badminton

Après-midi : rugby

Jeudi 28 février

Journée découverte : visite de la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris. Film à la Géode

Vendredi 1^{er} mars

Matin : atelier cuisine à la Maison du Saumon

Après-midi : cinéma/goûter

MPT de la Madeleine

Mail Jehan de Dunois

Tél. 02 37 88 45 00

Lundi 18 février

de 10h à 12h : accueil (jeux de société, billard, baby-foot, etc....)

de 14h à 16h30 : squash/badminton

Mardi 19 février

de 10h à 12h : initiation au match d'impro par Tonyx de la LIC.

Le théâtre d'improvisation est un art de la parole, de l'expression. Il permet le développement et le dépassement de soi, de vaincre sa timidité. Deux équipes d'improvisateurs s'affrontent, amicalement autour des thèmes tirés au sort par l'arbitre.

Mardi 19 février

de 14h à 17h : stage de handball complexe de la Madeleine

Mercredi 20 février

de 10h à 12h : patinoire complexe de l'Odyssée

de 14h à 17h : initiation rugby avec tous les secteurs jeunes



téléchargez le programme complet sur chartres.fr/sports-loisirs

Jeudi 21 février

de 10h à 12h : Cité des sciences et de l'industrie à Paris

de 14h à 17h : film en 3D à la Géode : Voyage au temps des dinosaures.

Vendredi 22 février

de 10h à 12h : jeux vidéo (Kinect) en collaboration avec la bibliothèque Louis Aragon : «compétition de ski»

de 14h à 17h : trampoline

Lundi 25 février 2013

de 10h à 12h : accueil (jeux de société, billard, baby-foot, etc...)

de 14h à 17h : stage de handball complexe de la Madeleine

Mardi 26 février

de 10h à 12h : patinoire complexe de l'Odysée

de 14h à 17h : bowling

Mercredi 27 février

de 10h à 17h30 : «Paris en dessus-dessous»

Beaucoup de jeunes connaissent Paris à travers la visite de divers monuments, musées, avenues...

Qu'en est-il des incroyables dessous de notre capitale ? découvertes des égouts de Paris.

La visite présente les entrailles de Paris de l'Antiquité au 19^e siècle. Evocation du cycle de l'eau et du travail des égoutiers de Paris. La visite est organisée au cœur du réseau et l'on peut y voir le collecteur de l'avenue Bosquet, l'égout élémentaire de la rue Cognacq-Jay, le déversoir d'orage de la place de la Résistance ou encore le point de départ de l'émissaire sud qui emmène une partie des eaux usées vers la station d'épuration d'Achères. Durée de la visite : environ une heure. Découverte de nombreuses maquettes et engins réels utilisés hier comme aujourd'hui "wagon-vanne" pour le curage des égouts, "bateau-vanne" qui opère dans les grands collecteurs ou bien encore une ancienne pompe de

relevage des eaux.

A l'issue de la visite : déjeuner balade dans les rues insolites de la capitale.

Mercredi 27 février

de 14h à 17h : initiation rugby avec tous les secteurs jeunes

Jeudi 28 février

de 10h à 12h : activités aux choix

Jeudi 28 février

de 14h à 17h : tournoi de kem's

Vendredi 1^{er} mars

de 14h à 17h : escalade – cinéma

MPT de Rechèvres/Bel Air

13 avenue de la République

Tél. 02 37 23 40 66

4 allée du Berry

Tél. 02 37 23 40 67

Lundi 18 février

Matin : accueil, baby, billard, ping-pong, jeux de société,...

Après midi : tennis

Mardi 19 février

Matin : squash

Après-midi : théâtre

Mercredi 20 février

La cité des sciences et de l'industrie à Paris Visite de l'exposition permanente et de celle sur l'environnement : «Habiter demain, réinventer nos lieux de vie». L'occasion de découvrir et de réaliser des expériences uniques... A l'issue, séance à la Géode sur le thème de l'Arctique.

Jeudi 21 février

Matin : ultimate

Après-midi : bowling

Vendredi 22 février

Matin : patinoire

Après-midi : jeux vidéos

Lundi 25 février

Matin : accueil, baby, ping-pong, jeux de société,...

Après-midi : tennis

Mardi 26 février

Matin : casino

Après midi : City Raid

Mercredi 27 février

Matin : patinoire

Après midi : rugby

Jeudi 28 février

Atelier d'esthétique

Cet atelier dédié aux demoiselles, abordera divers sujets : cheveux, maquillages...

Après avoir pris quelques conseils, les jeunes pourront passer de la théorie à la pratique en réalisant des retouches maquillage et vestimentaires.

Après midi : Skate park SPOT du Mans

Vendredi 1^{er} mars

Matin : théâtre

Après midi : goûter de fin de séjour

Du 19 au 23 février
14h à 19h

RécréDays

Parc d'attractions
COUVERT



40 activités **4000m²**
en accès libre pour petits et grands

Renseignements : **02 37 28 29 37**
Goûters et Coniseries sur place
Entrée enfant (2 à 16 ans) : 7 € - Entrée adulte : 6 €

Chartrexpo

JM PRESTATIONS

Centre international du Vitrail

Restauration d'un vitrail fantôme

La cathédrale n'en finit pas de réserver des surprises. Lors de recherches, Jean-Marie Braguy, maître verrier et restaurateur au Centre international du Vitrail, a exhumé un ensemble de vitraux destinés à la cathédrale. L'un d'entre eux vient d'être restauré.

Des projets refusés

Au fil des siècles, certains vitraux ont disparu des cathédrales, brisés, usés ou simplement remplacés par des verres blancs pour laisser entrer plus de lumière. Dans les années 1920, le chanoine Delaporte, notamment auteur d'une monographie sur la cathédrale de Chartres, projeta de remplacer des verrières disparues. De passage à Chartres¹, John Davison Rockefeller Junior offrit de financer la création de huit d'entre elles. Les ateliers Lorin furent sollicités pour cette commande. Soit qu'elles n'aient pas plu à Rockefeller Junior parce que trop modernes, soit qu'elles n'aient pas satisfait à l'interdiction de pasticher l'ancien, orientation récente de l'administration des Monuments historiques, plusieurs créations furent refusées avant qu'un compromis ne soit adopté. Malheureusement fortement mobilisée entre-temps, l'opinion publique trouva le projet encore trop moderne, fit pression, et les vitraux ne furent jamais installés. Ils finirent relégués sans autre procès dans les combles de la cathédrale, vers 1932. Près de 70 ans plus tard, les vitraux sont exhumés des combles, rapprochés des maquettes et cartons conservés par les ateliers Lorin, et les restaurations sont entreprises, dans le cadre de l'une des formations dispensées par le CIV.

Études et restaurations

Le vitrail qui vient d'être res-



Jean-Marie Braguy nous explique les détails de restauration du vitrail «Histoire du martyr de saint-Denis», exposé au CIV, issu de la même commande Rockefeller*

tauré est une partie de l'une des huit verrières destinées aux baies du haut-chœur de la cathédrale. On y reconnaît saint Jacques à ses attributs : bourdon, coquille et besace, aux côtés du roi Ferdinand de Castille, cousin germain de Saint Louis. Sous la conduite de Jean-Marie Braguy et Sylvie Roudaut, formatrice, huit maîtres-verriers ont participé à cette restauration, dans le cadre d'une formation longue (200h pour le module «restauration»). «Le travail consistait à restaurer huit panneaux existants de ce vitrail, et à recréer les huit panneaux disparus. Nous menons en amont une étude du vitrail : documentaire, mais aussi matérielle avec l'analyse des ver-

res, des peintures, des plombs, avant de s'attaquer au travail de nettoyage et de consolidation de l'existant. Seulement après intervient la phase «réintégration», qui fait appel aux savoir-faire du métier d'art. Pour ce vitrail, comme pour ceux de la même série des ateliers Lorin, nous n'avons pas réellement eu à créer, puisque les cartons ont été retrouvés.» Cette restauration est très représentative du vitrail chartreain et des techniques mises en œuvre. En parallèle, elle représente parfaitement l'aura de Chartres dans le domaine du vitrail : parmi les maîtres verriers qui suivent cette formation, le CIV compte de nombreux étrangers de différents continents.

Quel devenir ?

Ce vitrail, comme les autres projets réalisés à la demande de Rockefeller, fait partie des «biens communs» : publics sans être classés, ils n'ont pas de place particulière dans l'inventaire du patrimoine français ; une fois restaurés, ces panneaux retournent en réserves. Jean-Marie Braguy a cependant initié la procédure qui doit aboutir au classement de ces œuvres sur l'inventaire des biens culturels français². Pour le restaurateur, il ne fait aucun doute que ce vitrail, ou l'ensemble de la «collection Rockefeller», comme on pourrait se laisser aller à l'appeler, trouverait une juste place au cœur des collections du futur Centre d'interprétation de la cathédrale, comme témoignage de l'histoire tourmentée du monument.

¹La famille Rockefeller avait tissé des liens avec Chartres depuis sa commande aux ateliers Lorin de vitraux destinés à la cathédrale Saint-Patrick de New-York

²en l'occurrence l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques



le vitrail restauré



Maria Paula Farina-Ruiz

Maria Paula, restauratrice argentine

Maria Paula Farina Ruiz est de ces professionnels qui traversent les océans pour aller plus loin dans leurs savoir-faire.

Diplômée de technique supérieure du vitrail en 2008, forgeron par ailleurs, elle a contribué au recensement et à l'étude des vitraux du patrimoine religieux argentin, dont une grande partie est d'origine française. Passionnée, elle est partout : là elle collabore à la restauration des baies de la cathédrale de La Plata et d'autres églises d'Argentine, ailleurs elle répond à des demandes de créations pour des particuliers ou des entreprises. Depuis 2011, elle travaille au Secrétariat argentin du Patrimoine comme restauratrice de vitraux. Armée de cette expérience, elle souhaite encore se perfectionner. Obéissant à l'attrait de la renommée du CIV de Chartres, elle postule aux cycles de formation professionnelle que le Centre dispense. Pour financer son voyage, elle obtient des aides publiques et privées, du clergé argentin, et monte une exposition pour pouvoir boucler sa valise. Partant de zéro, elle apprend le français en 18 mois.

Ce cycle de perfectionnement lui permet de maîtriser des techniques autres que celles qu'elle maîtrise déjà.

De retour en Argentine, Maria Paula tentera d'accéder aux fonctions de conservateur du Patrimoine, spécialisée dans la conservation et à la restauration des vitraux.

Chartres, ville de l'arrière durant le conflit de la guerre 1914-1918

Appel aux collectionneurs chartrains



Pour célébrer le centenaire de la déclaration de la Première Guerre mondiale, la mairie prévoit une exposition consacrée au rôle de la ville de 1914 à 1918. Programmée pour le début de l'année prochaine, cette exposition "Chartres, ville de l'arrière" présentera le passé militaire de Chartres et son activité de garnison dès avant 1914, la situant dans le cadre national du conflit et au fur et à mesure de son déroulement.

Une façon aussi de rendre hommage aux 567 Chartrains «morts pour la patrie», dont le quart a été fauché dès les six premiers mois du conflit. Autant de morts, autant de familles en deuil, apportant le désarroi au sein de la population. Les panneaux illustrés, documents iconographiques et objets d'époque présenteront l'atmosphère de cette période, qui n'est en fait pas si lointaine.

Appel à prêts et dons

Nous faisons donc appel à tous ceux qui ont conservé quelques souvenirs, laissés par leurs grands parents ou arrière-grands-parents, susceptibles de rejoindre cette exposition. Ces objets ou documents pourront être présentés au public à cette occasion. Ils seront naturellement restitués à la fin de l'exposition.

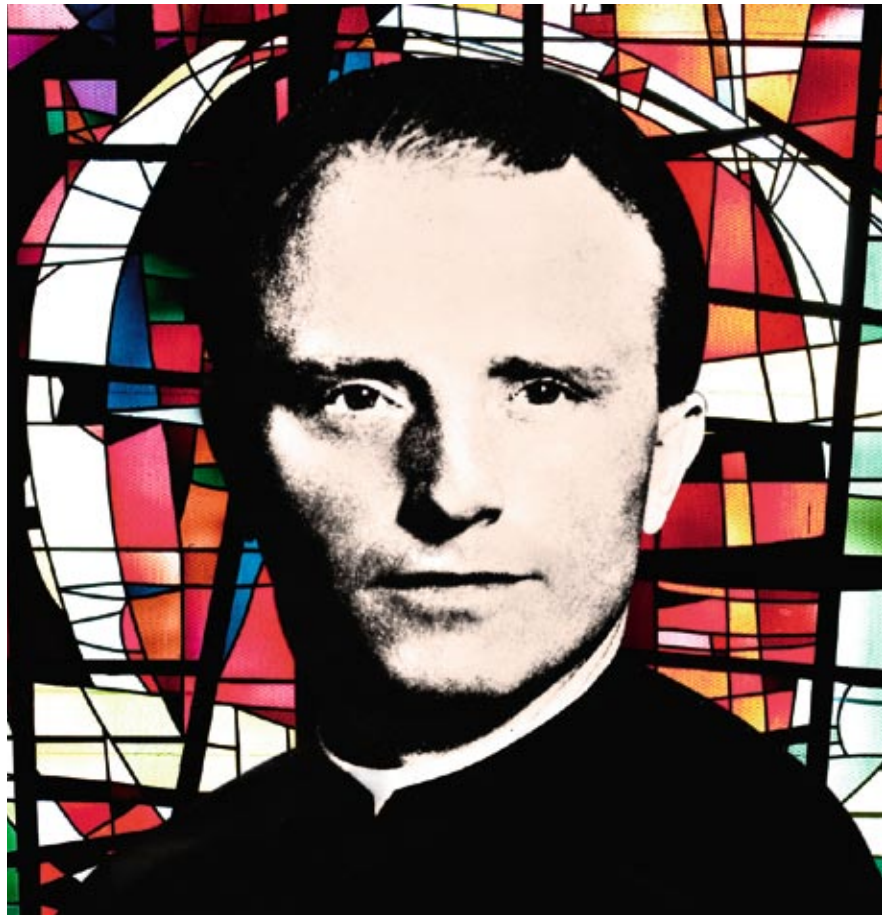
Merci de bien vouloir contacter à cet effet, à la mairie, Françoise Ferronnière, adjointe chargée de la Démocratie et de la Mémoire.

Contact : Mairie de Chartres, secrétariat des élus, tél. 02 37 23 41 78.

Rechèvres

Franz Stock et Saint-Jean-Baptiste de Rechèvres

Après un ministère éprouvant, en qualité d'aumônier des prisons parisiennes sous l'occupation et de responsable du Séminaire des Barbelés du Coudray, l'abbé Franz Stock, artisan de la paix franco-allemande, est décédé le 24 février 1948, à l'hôpital Cochin, à l'âge de 44 ans. Son corps a été inhumé en région parisienne, au cimetière de Thiais.



Franz Stock et les vitraux de Max Ingrand à Rechèvres (Alain Kilar)

Le 15 juin 1963, sa sépulture est ramenée au cours de grandes cérémonies à Chartres pour être placée dans une chapelle spécialement aménagée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Rechèvres.

A l'initiative de monseigneur Pansard, évêque de Chartres, la commémoration du 50^e anniversaire de ce transfert sera l'occasion de plusieurs manifestations du 14 au 16 juin 2013.

L'église de Rechèvres place Franz-Stock à Chartres

En 1951, une chapelle-baraque en bois, provenant du camp du Coudray qui a accueilli les prisonniers de juillet 1945 à juillet 1947, est transférée sur le plateau de Rechèvres pour servir de chapelle provisoire. Celle-ci se révèle rapidement trop exigüe (200 places) pour accueillir tous les fidèles de la nouvelle paroisse (confiée aux Maristes) et qui vient d'être créée, pour un quartier de 4000

habitants. L'évêché de Chartres décide de lancer, en 1959, un concours pour l'édification d'une nouvelle église dédiée à Saint-Jean-Baptiste. Des négociations avec la Ville permettent d'acquiescer un terrain à cet effet et l'église est construite entre 1959 et 1962 par les architectes J. Redréau et S. du Château.

Le maître-autel, offert par les anciens du camp du Coudray, est réalisé en pierre de Berchères par le marbrier chartrain A. Martin, avec scellement des reliques de trois saints et un parchemin portant le nom des 950 séminaristes prisonniers. L'une des originalités de la construction de l'église réside dans la mise en œuvre d'une structure spatiale innovante qui permet le franchissement de grandes superficies. La coupole dégage six grandes baies panoramiques réalisées en vitrail par Max Ingrand, l'un des plus importants créateurs de vitraux modernes dans la seconde moitié du

20^e siècle.

Un procès en béatification de l'abbé Franz Stock a été ouvert le 14 novembre 2009. L'importance internationale de la figure de Franz Stock, pionnier de la réconciliation franco-allemande, confère à cette église de Chartres une dimension historique majeure.

Des travaux seront effectués dans l'église Saint-Jean-Baptiste afin de rénover la chapelle où est située la tombe de l'abbé Stock et dégager un plus grand espace de circulation.

Les personnes qui accepteraient de participer à l'organisation de ces journées ou seraient en mesure de loger des Allemands qui viendront nombreux à Chartres ce week-end, sont invitées à prendre contact, par messagerie, avec Alain Delarue (franz-stock-2013@diocesechartres.com)

A la Collégiale Saint-André

Les Fantaisies d'Orphée fêtent leur 10^e anniversaire



Exposition de peintures, sculptures, fresques, photographies, vitraux, porcelaines, arts textiles .

L'association culturelle chartraine Les Fantaisies d'Orphée, fondée pour promouvoir l'art lyrique en Eure-et-Loir et organiser des spectacles d'opéra en costumes baroques au théâtre de Chartres, a ensuite ouvert son champ d'activités à l'histoire des arts décoratifs : histoire de la faïence, de la porcelaine, des styles de meubles, des tissus anciens,...

Elle fête ses dix ans en invitant des artistes aux multiples talents, venant d'horizons proches (Eure-et-Loir) ou plus lointains (Paris, Lille...).

En partenariat avec Ethiea gestion.

Du samedi 2 au vendredi 8 mars

Ouverture et vernissage

le samedi 2 mars à 15h.

Horaires d'ouverture

pour les autres jours :

10h-12h30 et 15h-18h.

Mosaïque des artistes invités

1	Myriam Barnini (sculpteur- bronze & terres)
2	Hélène Belin (graveur & peintre)
3	France Bréchnac (art textile)
4	Hélène Cayol (peintre sur céramique)
5	Elizabeth Couget (peintre et peintre sur porcelaine)
6	Chantal Desrues (art textile)
7	Patrice Desrues (photographe à l'ancienne)
8	Emma Groult (vitrailliste-restauratrice de la rosace de la Cathédrale de Chartres)
9	Annick Jager (peintre)
10	Dominique Joye (sculpteur-métaux)
11	Dominique-Elise Houzé (aquarelliste)
12	Montaine Fleurier (fresquiste)

Chartres Objectif Club Photo

La bonne santé de Chartres Objectif

L'année 2013 démarre bien avec les nouvelles recrues prometteuses du forum des associations. Les séances de formation aux logiciels et à la prise de vue affichent complet.

«Notre actualité est large. Les expositions personnelles des membres de l'association se sont succédées sur les murs de Camara Le Labo, rue Noël Ballay», souligne Guy Nivois, président du club photo de Chartres Objectif. «Tour à tour le public a pu y découvrir Laurent Bonduaux, Yves Lejeune, Guy Nivois, Georges Herrera, Sébastien Vidy, Fanny Seigneuret. Même avec l'arrivée du numérique, le noir et blanc conserve toute sa place dans le club».

Pour 2013, les rendez-vous sont programmés dès mars (Guy Nivois, musiciens de jazz, version couleur), puis en mai (Gérard Prévost, noir et blanc argentique). «Nous remercions Laurent d'Armoncourt et son équipe Camara pour leur accueil».

L'association organise des sorties (Alpes Mancelles pour la première) et des rallyes (le premier s'est déroulé en ville fin octobre 2012), les prochains rendez-vous étant «Paris, métro» et probablement le Perche. «De la ville à la nature, sans oublier le studio, une soirée par mois pour se perfectionner à l'art du portrait, les modèles amateurs sont les bienvenus».

Le club déborde de vie et d'activité, car la saison des concours fédéraux s'annonce aussi à l'aube de la nouvelle année. «Si vous voulez nous rejoindre, photographes chevronnés ou amateurs, vous serez les bienvenus».

Contact : Roger Debray, trésorier du club : 06 87 38 75 23. Site : chartres-objectif-photo.fr

Infos pratiques

Le club existe depuis plus de 50 ans. 54 adhérents de 15 à 77 ans. Rendez-vous le lundi à 20h30 aux abbayes Saint-Brice, salle



B17, rue Georges Brassens à Chartres (hors vacances). Séance de travail tous les mercredis.

Animation

Week-end gastronomique



A l'occasion de la commémoration du sacre d'Henri IV en la cathédrale de Chartres, le 27 février 1594, la Chambre syndicale de l'industrie hôtelière d'Eure-et-Loir organise son traditionnel week-end Poule au pot.

Le samedi 23 et dimanche 24, de nombreux restaurateurs célèbrent cet événement en portant à leur carte la légendaire poule au pot, paraît-il péché mignon de notre bon roy.

La liste des établissements participant à l'opération sera disponible à partir du 11 février à l'Office du tourisme de Chartres.

En parallèle, le samedi 23 sera l'occasion de s'offrir une dégustation immodérée de bouillon de poule, sur le marché de la place des Halles, de 9h à 12h.

Renseignements
02 37 21 05 12

Association SEVES

Spectacle-débat sur la problématique de l'eau

Quels sont les enjeux liés à la gestion de l'eau ? Comment favoriser un accès à l'eau équitable pour tous, avec quelle implication des populations ? Quelles solutions avons-nous ?



Vaste sujet quand on sait que plus d'un tiers de la population n'a pas un accès durable à l'eau potable et 60% n'ont pas accès à un dispositif d'assainissement adéquat.

L'association SEVES propose à un large public d'ouvrir le débat le samedi 16 février de 15h à 19h à l'Office du Tourisme, maison du Saumon, 8 rue de la Poissonnerie. L'entrée est libre.

Au programme

15h30-16h30 : spectacle raconté par un conteur africain et son musicien au cœur des mythes de l'eau, des réalités quotidiennes en Afrique subsaharienne.

16h30-17h30 : conférence par un expert de l'organisation du Service Public de l'Eau : retour sur 25 années de terrain.

17h30-18h30 : débat avec les experts et ressortissants tchadiens.

L'exposition de la CASDEN "L'eau pour tous, tous pour l'eau" porte son regard sur la répartition de l'eau dans le monde, les inégalités d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi que les maladies qui y sont liées.

Pratique

Association SEVES
Date de création à Chartres :
19 novembre 2007

Siège social :
30 rue de la Brèche -
Chartres

Président de l'association :
Yann Roger

Nombre d'adhérents : 49

Tél. : 07 70 72 53 40
contact@aso-seves.org
www.asso-seves.org

Sophrologue, un métier peu connu

Les secrets de l'harmonie personnelle

Morgane Le Tynevez est sophrologue à Chartres. Elle nous en dit plus sur ce métier encore récent qui vise à aider une personne à découvrir toutes les causes de ses maux, pour retrouver l'harmonie entre son esprit et son corps.

Votre Ville : Comment êtes-vous venue à la sophrologie ?

Morgane Le Tynevez : J'ai commencé par être assistante commerciale, avant de travailler dans le social, ce qui m'a passionnée. Je me suis rendue compte qu'avant de prendre une décision ou de donner un conseil, j'avais envie de comprendre toutes les dimensions d'une personnalité.

C'est ce qui m'a conduit à la sophrologie, qui n'est pas seulement une méthode thérapeutique pour soigner des troubles psychologiques. C'est une discipline qui cherche en permanence à établir ou à rétablir le lien entre l'esprit et le corps.

Souvent, dans mon métier, quand je reçois quelqu'un qui se plaint de tendinites à répétition, ou de mal de dos, je m'aperçois, au bout de quelques entretiens, qu'il y a quelque chose d'autre derrière cette souffrance physique, et il s'agit très souvent d'une souffrance psychologique.

La sophrologie aide donc les gens qui ont ce genre de problème à en prendre conscience pour y remédier, et retrouver une harmonie personnelle ou une relation harmonieuse avec les autres.

VV : Comment devient-on sophrologue ?

MLT : La sophrologie est arrivée en France dans les années 60, c'est donc un métier encore neuf. On

devient sophrologue après avoir suivi une formation professionnalisante dans un organisme ou une école reconnue par la Chambre syndicale de la Sophrologie.

VV : La sophrologie s'est fait connaître notamment par l'aide que les sophrologues apportent à des athlètes de haut niveau, soumis à un stress intense. Qui sont vos clients à Chartres, et comment procédez-vous ?

MLT : L'essentiel des gens que je vois cherchent un remède au stress né du travail. Des femmes aussi viennent me voir, qui veulent mieux préparer leur accouchement. Je reçois également des adolescents en mal de concentration.

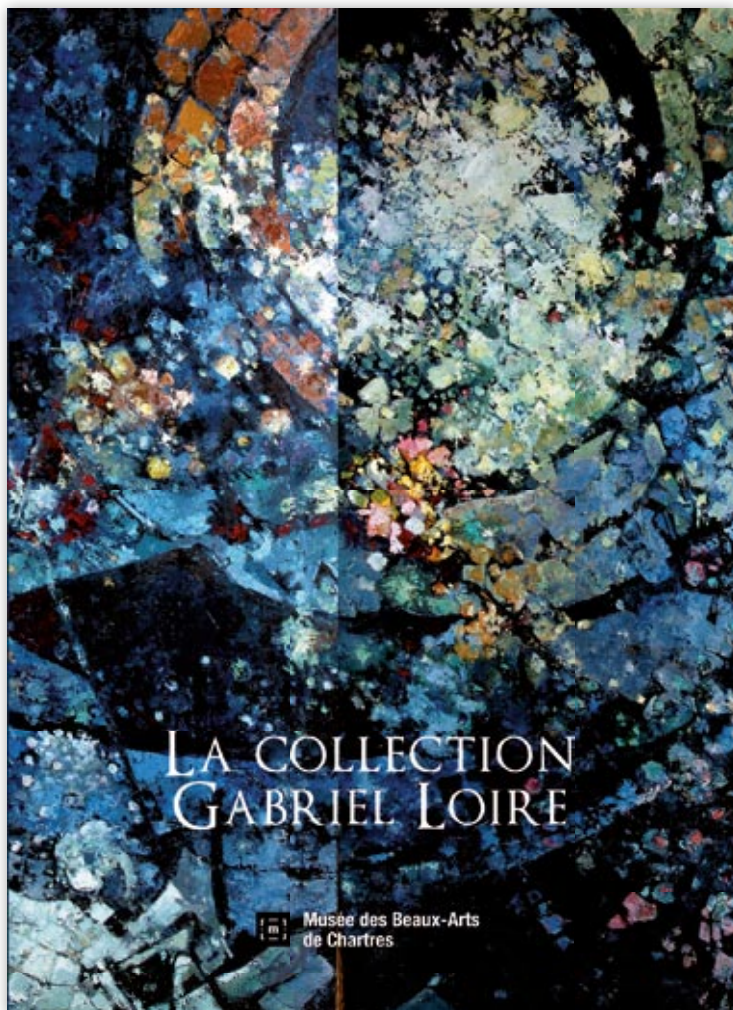
Notre rôle consiste à leur faire découvrir tous les facteurs, professionnels mais surtout personnels, qui conduisent à ce stress et le rendent durable. Concrètement, nous engageons l'entretien, la personne est allongée ou assise pour favoriser sa détente et sa relaxation au maximum. Car la pratique de la sophrologie est suggestive : nous devons progressivement amener le patient à un état de relaxation profonde, entre veille et sommeil, juste avant l'hypnose. Nous lui faisons pratiquer ou nous lui conseillons aussi des exercices de relaxation dynamique inspirés du yoga. Il faut aider le patient à résoudre ses déséquilibres existentiels, et à



développer une personnalité plus harmonieuse par la conscience et la connaissance de soi.

D'autres sophrologues à Chartres

Catherine Deroy
Noella Guimard
Nathalie Monard



Le catalogue Loire est disponible

Suite au legs par sa famille d'un important fonds d'œuvres de Gabriel Loire, la Ville vient d'éditer un catalogue tout entier dédié à l'œuvre de l'artiste. 184 pages pour découvrir la grande créativité d'une vie.

Si Gabriel Loire évoque évidemment le vitrail, peu savent combien son œuvre est internationale. Mais bien au-delà de cette seule discipline artistique, le Chartreux d'adoption a touché aux supports d'expression les plus variés.

Au fil des pages de cet ouvrage, les reproductions d'œuvres finies et d'études mettent en valeur des savoir-faire multiples, au service d'un grand humanisme.

La collection Gabriel Loire au musée des Beaux-arts de

Chartres, 184 pages couleurs, format 21x28 cm, 20 €

En vente au musée des Beaux-arts, 29 cloître Notre-Dame, Chartres.

Ouvert les mercredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h (18h du 2 mai au 31 octobre), les dimanches de 14h à 17h (18 h du 2 mai au 31 octobre).

Présentation

Une présentation officielle de l'ouvrage est prévue le samedi 9 février à 11h au musée, en présence d'Annie Loire et des enfants de l'artiste

Chartres capitale du parfum



Les grands noms de la parfumerie

Le musée «Esprit du parfum», situé dans la Maison canoniale sur le parvis de la cathédrale, présentera à partir du mardi 12 février sa collection 2013.

«Ouvert depuis juillet 2012, l'espace attire déjà de nombreux visiteurs, non seulement chartreux, mais aussi des touristes qui ont beaucoup apprécié la collection de flacons à parfum de l'entre-deux-guerres», mentionne Patrick Géroudet, adjoint à la Promotion et au Rayonnement de la ville.

Les grands noms de la parfumerie y sont présentés : Houbigant, le parfum de Marie-Antoinette, et les senteurs de chez Poiret, Coty, Caron, Lanvin, ou Guerlain.

La conférence interactive prévue lors de la visite exerce le sens de l'odorat et explique comment se crée un parfum. Pour tous publics et scolaires

Maison canoniale, parvis de la cathédrale. Ouverture du mardi au samedi de 10h à 17h.

Renseignements :
tél. 02 37 18 26 26.

Billetterie sur place et à la Maison du Saumon, place de la Poissonnerie à Chartres.

Musée de l'école

Tous timbrés !

Après son ouverture place Drouaise, le musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir fait sa rentrée. Fin de la récré : en rang deux par deux, rejoignez vos places et sortez vos affaires !



Le timbre et l'école hier

Animation

Ses origines et son utilisation donnent lieu à un véritable jeu de piste ! Ponctué de contes et légendes, d'ateliers d'écriture à la plume, le timbre se dévoile comme jamais ! Ambiance ludique et humoristique assurée !

Du lundi 18 au vendredi 22 février, de 14h à 17h, pour les 9 - 11 ans.

Sur réservation auprès du musée.

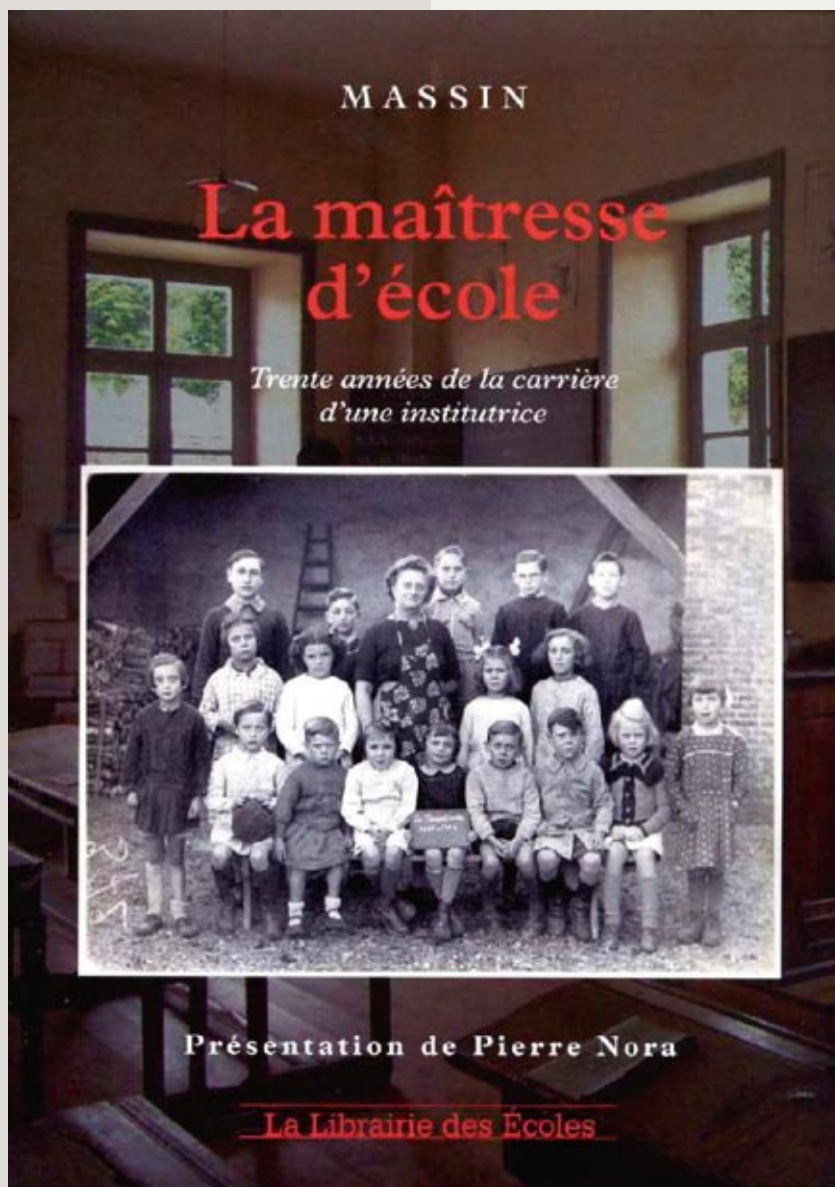
Tarifs : 5 € par enfant (atelier de 3h),

Palmyre Massin, une enfant de Beauce devenue institutrice

Exposition, d'après l'ouvrage de Robert Massin *La Maîtresse d'école*

Robert Massin, figure majeure du graphisme et de la typographie en France, rend hommage à sa mère, institutrice en Eure-et-Loir.

A travers de nombreux documents qu'elle avait pris soin de conserver, cette exposition retrace un parcours professionnel exemplaire, marqué par les deux guerres mondiales.



«On saisit là, sur le vif, comment s'est sédimenté une tradition sociale et patriotique ; comment s'opère une transmission ; comment les grands événements nationaux peuvent trouver leur écho jusque dans les chaumières» (extrait de la préface de P. Nora).

Jusqu'au 15 février

Musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir, 12 place Drouaise, tél. 02.37.32.62.13, museedelecolechartres28@orange.fr

<http://musee-de-l-ecole-chartres.over-blog.com>



Partir au pair aux USA

Partir au pair aux USA

Vous envisagez de devenir jeune au pair pour séjourner et étudier légalement aux USA, pour partager la vie d'une famille américaine, pour découvrir la culture d'un autre pays et pour apprendre à parler couramment l'anglais. En échange la famille qui vous accueillera comptera sur vous pour surveiller ses enfants et en prendre soin.

Le lundi 25 février à 14h30, le BIJ vous propose un atelier d'information intitulé "partir au pair aux USA" celui-ci sera animé par l'organisme Calvin Thomas* (vous trouverez toutes les informations sur les dossiers de candidature, les dates de départ et vous aurez le témoignage de différents participants).

*www.calvin-thomas.com

Les métiers du bâtiment, l'itinéraire gagnant vers l'emploi

Le mercredi 27 février à 14h30, le BIJ vous propose un atelier d'information sur l'apprentissage dans les métiers du bâtiment animé par Mme Bourdeloup, conseillère du BTP CFA d'Eure-et-Loir.

Vidéo et informations sur les apprentissages et les métiers de maçon, carreleur, couvreur, peintre, menuisier installateur, menuisier fabricant, électricien, plombier, chauffagiste, frigoriste.

Prépare-toi pour ta recherche de jobs d'été !

Du 18 février au 1^{er} mars, le BIJ vous aide dans vos démarches de recherche de jobs d'été.

-Distribution du guide «En piste pour les petits boulots».

-Aide aux CV et lettres de mo-

tivation

-Créer son adresse mail

Les vendredis 22 février et 1^{er} mars à 14h30, le BIJ vous propose 2 ateliers animés par la SEIRF (Service express, informatique, recrutement et formation) pour vous aider à faire votre CV, lettres de motivations et vos recherches d'emploi sur internet.

Atelier limité à 12 participants, merci de vous inscrire au BIJ au préalable.

Accueil libre anonyme et gratuit.

Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse

32, boulevard Chasles
28000 CHARTRES

Tel: 02.37.23.42.32

Bij28@ville-chartres.fr

www.chartres.fr rubrique "votre mairie"



[Retrouvez toutes les animations du BIJ sur \[www.chartres.fr/votremairie\]\(http://www.chartres.fr/votremairie\)](http://www.chartres.fr/votremairie)

La plantation des végétaux

Même si les frimas sont au rendez-vous, c'est le moment de penser aux plantations de végétaux : arbustes et vivaces.

Les conseils de Fabien Fortin, agent de maîtrise à la cellule fleurissement à la régie espaces verts de la direction du Centre technique municipal :

Depuis janvier, les jours commencent à rallonger, mais il fait froid et le sol est parfois gelé. C'est la période durant laquelle la régie des Espaces verts reçoit de nombreux végétaux à planter dans la ville. Les pluies hivernales facilitent leur plantation.

Lors de l'achat des végétaux, attention à leur rusticité par rapport au gel. Ils doivent être bien enracinés dans le pot, afin de permettre une bonne reprise du végétal. Un port compact nécessitera un entretien et un développement moindres, mais donnera des plantes beaucoup plus florifères, comme les deutzias, les arbres à perruques, les forsythias nains, les osmanthes. Les agents de la régie des Espaces verts les planteront rues du Fossé gaulois, de Launay, de Sours, à l'entrée de la butte des Charbonniers, côté place Châtelet.

Les plantations effectuées en début d'année seront paillées avec du broyat de végétaux, d'écorces de pin, de paille de miscanthus, de plaquette de peuplier, afin de limiter l'arrosage en période sèche, d'éviter la pousse des mauvaises herbes et l'utilisation trop importante de produits chimi-

ques. 8 à 10 cm de paillis sont nécessaires pour être efficaces et offrir une protection contre le froid. Une dose d'engrais lors de la plantation apportera un développement optimal du végétal.

Le service utilise des vivaces en complément des arbustes. Au bord d'un passage piétons, des routes, à des croisements, on ne met plus de grands végétaux à fort développement, mais des vivaces : bergénias, pachysandras, pervenches, phlox, lupins, iris. Des distances de plantation sont à respecter pour qu'il y ait moins d'entretien.

Conseils aux particuliers pour la plantation d'un arbre

- Faire une fosse de plantations : le trou doit être deux fois supérieur à la motte à planter ; faire attention à la hauteur du collet
- Apporter du terreau à mélanger avec la terre en place
- Déposer du mélange terreux au fond
- La motte doit être baignée avant d'être plantée
- Déposer la motte
- Remplir de terre et tasser par couche avec le pied
- Remplir le trou avec un arrosoir d'eau ; tasser
- Laisser 10 à 15 cm de vue pour mettre en place le paillage

Et vous avez réussi une jolie plantation dans votre jardin !



Chemin des Arts au Prieuré Saint-Vincent

Qu'est-ce qu'ils vont encore nous inventer ?

Ce jour là, au Prieuré Saint-Vincent, on entend parler de tasseaux, de cimaises, de parois d'occultation, tandis que des mètres-rubans sont dévidés et se renroulent au gré des mesures. L'accrochage de l'exposition de Michel Kirch, l'une des six qui constitueront le Chemin des Arts 2013 au Prieuré, est en pleine préparation. Daphne Behm-Williamme, conseillère municipale, en supervise la programmation.



La conseillère et l'artiste s'entendent sur le principe de l'accrochage : il faut jouer avec les perspectives contenues dans les photographies, les volumes du Prieuré et la lumière. « La photographie de Michel Kirch, c'est l'anti-couleurs ; tout est dans l'opposition de la lumière et de l'ombre, nous explique Daphne Behm-Williamme. C'est cette particularité qui donnera sa force à cet accrochage. De la même façon, les cinq autres expositions ont toutes un caractère bien trempé. C'est la raison d'être du Chemin des Arts : apporter à Chartres la plus grande variété possible d'art contemporain, qu'elle tienne des formes d'expression, des techniques ou des supports utilisés, des inspirations... À partir du moment où nous créons la surprise, une partie du contrat est remplie. »

Horrible et sublime à la fois

« L'autre partie du contrat tient dans la qualité des œuvres. Tous les artistes que nous exposons ont une légitimité, acquise dans des expositions ou des galeries reconnues. Les œuvres sont toujours accessibles, ne serait-ce que parce qu'elles flirtent avec les métiers d'art. Nos visiteurs ne s'y trompent pas : le sujet peut être décalé, kitsch... surprendre, interpeler, il peut ne pas plaire, mais toujours la qualité de réalisation des œuvres reste appréciée. D'ailleurs, on a souvent des commentaires très drôles de visiteurs qui ont trouvé telle ou telle expo « horrible et sublime à la fois ». L'étonnement, l'amusement, le recours au second degré... tout cela est déjà pour nous un succès. La présence systématique d'un médiateur permet d'apporter tous éléments de connaissance et de répondre à toute question, d'ordre artistique, technique ou biographique. La progression de la fréquentation et nos livres d'or l'attestent : quand on est venu une fois, on « risque fort » de revenir. »

Des artistes chartro-compatibles

« Le Chemin des Arts, c'est comme une super-balle que nous lancerions. Il apporte de l'art dans la ville, et rebondit en emportant Chartres à l'extérieur. Selon cette conception, nous invitons exclusivement des artistes dont l'entourage est susceptible de venir voir les expositions et géné-

rer un bouche à oreille. Quant aux artistes, ils deviennent nos ambassadeurs en exportant ensuite Chartres aux quatre coins de l'hexagone, voire du monde, au hasard de leurs expositions et de leurs cercles professionnels. Les artistes s'aiment les uns les autres selon leurs philosophies : en inviter un, c'est ouvrir la porte à leurs « familles » ».

Vers une signature chartraine ?

« Chartres est une ville douée d'une très belle personnalité, à laquelle les artistes ne sont pas indifférents. L'un de nos premiers invités veut revenir exposer sur une thématique qui lui est venue de son premier séjour. D'autres nous ont laissé sous-entendre qu'ils partaient avec des idées derrière la tête pour de nouvelles créations. Et l'un des peintres que nous recevons cette année à la Collégiale Saint-André nous a tout de go annoncé qu'il allait créer une œuvre monumentale spécialement adaptée au lieu : une madone de six mètres de haut. Allons-nous vers une production chartraine ? Et pourquoi pas ? »

Retrouvez l'exposition

« Sombres
dessins »,

ouvrant le Chemin
des Arts 2013,
dans votre magazine
de mars.

[retrouvez l'interview de Daphne Behm-Williamme en vidéo sur chartres.fr](http://chartres.fr)

Les Chemin des Arts 2013 en six commentaires

« Sombres dessins »

Jean Dometti,
art graphique sur papier



« Si le dessin de Jean Dometti est ancré dans la technique classique et la gravure, avec des références à l'archéologie, sa façon de concevoir ses œuvres dans un accrochage « projeté hors de la 2D » les transforme en sculptures. »

Du 16 mars au 28 avril

« Barré, c'est barré »

Thierry Barré, technique mixte,
photographie et peinture



« Thierry Barré s'est inventé une « cosmogonie selon le dieu poisson-poulet ». Sur la base de ce postulat, il réinvente les plus grandes œuvres de peinture classique. Un stupéfiant travail de peinture sur corps, puis de photographie et d'image numérique. »

Du 4 mai au 23 juin

« Mi-figue, mi-raisin »

François Monchâtre, peinture et sculpture



« François Monchâtre est à la fois ingénieur, peintre, sculpteur et critique de société. Il pose un regard acerbe mais très pratique sur son héros : l'éternel crétin. Son personnage, étrangement mobile, adopte des mouvements impossibles. Une façon décalée d'appréhender toutes sortes de situations humaines. »

Du 29 juin au 1^{er} septembre

« Les Éveillés »

Michel Kirch, photographie



« Le noir et blanc de Michel Kirch ouvre un monde fantastique. Sur des thèmes proches du religieux, les perspectives dessinées de ses œuvres mettent en scène une lumière d'une grande puissance, renforcée par le travail d'éclairage, porté par devant ou par derrière la photographie. »

Du 7 septembre au 6 octobre

« Des idées plein la tête »

Jean Duranel, peinture, céramique et sculpture

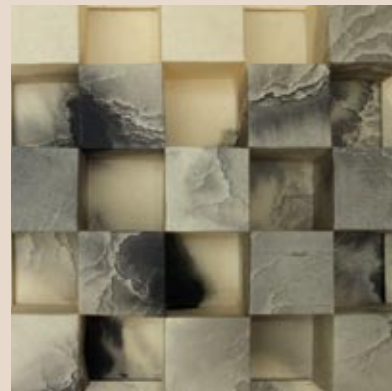
« Jean Duranel, c'est une explosion, une profusion de personnages. Proche de l'univers de Labande-dessinée et de l'illustration, on y devine une myriade d'histoires qui anime un univers d'un naïf très exotique. Un puits sans fond pour l'imaginaire. »

Du 12 octobre au 17 novembre



« L'infirmité de la pensée / encres et papiers pour fin de résidence »

Patrick Crossoneau,
travaux sur papiers et pliages



« Là, nous avons un titre en décalage : le travail de Patrick Crossoneau est l'antithèse de l'infirmité. Cet artiste est une fourmi. A force de pliages sur toutes sortes de papiers travaillés travail à l'encre, il nous construit des cartographies d'un grand onirisme. »

Cette exposition restitue le travail réalisé en résidence à Chartres.

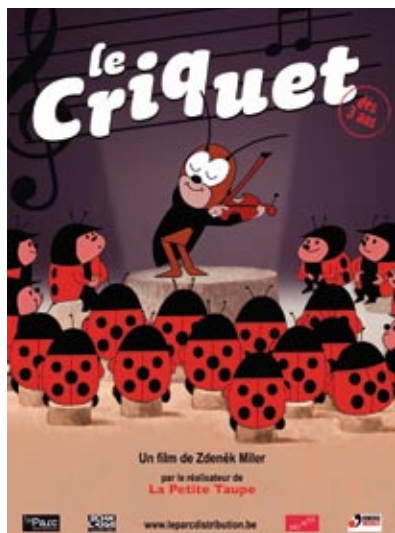
Du 23 novembre au 22 décembre

retrouvez toute la
programmation du chemin des
arts sur chartres.fr/culture



Le cinéma en plein écran

Noir et blanc ou couleurs, longs ou courts métrages, documentaires ou dessins animés... les bacs de l'Apostrophe regorgent de films de toutes sortes. Les amateurs ont à leur disposition des ressources d'une richesse et d'une variété qui vaut qu'on les explore. Moteur.

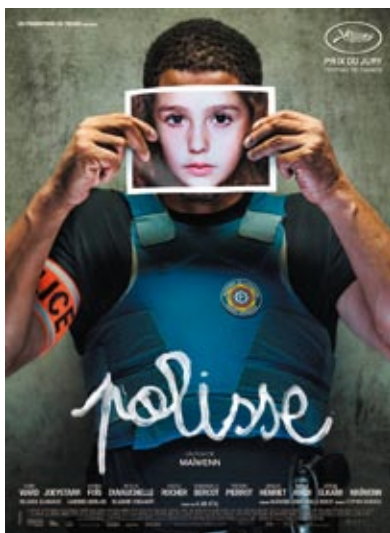


Un fonds qui répond à toutes les demandes

Le fonds cinéma de la médiathèque aurait pu s'appeler CPT : cinémathèque pour tous, mais le nom n'était pas convaincant. Pourtant, « dans le fonds », c'est bien de cela qu'il est question.

Avec une collection qui balait tous les genres cinématographiques, il y en a pour tous les goûts. Des films de toutes origines, de toutes époques, qui satisfont aussi bien les passionnés de « films du patrimoine » que les adeptes des plus récents succès. Steven Spielberg côtoie en bonne intelligence Nuri Bilge Ceylan (Turquie), tandis que les frères Dardenne (Belgique) conversent en bonne amitié avec Jane Campion (Nouvelle Zélande).

Mais le fonds ne s'arrête pas là : n'hésitez pas à aller fureter du côté des documentaires, souvent passionnants, des spectacles d'humour, du théâtre, des ballets ou des concerts de tous genres !



Des nouveautés, encore des nouveautés !

Non, la médiathèque n'est pas immobile dans un cinéma patrimonial ! Pour enrichir son catalogue, elle sélectionne des films parmi les plus récents, et prend en compte les desiderata de ses usagers. En moyenne, 35 suggestions, reçues par papier ou mail, sont satisfaites chaque mois.

L'achat de ces nouveautés représente un investissement non négligeable, puisque la Ville est tenue d'acheter les droits de prêt des DVD. Au final, l'achat d'une copie d'un film revient à près de 50 euros, au lieu du prix moyen de 20 euros que pratique « votre vidéothécaire préféré ». Un prix qui ne permet bien évidemment pas autant d'achats que l'on souhaiterait.

Malgré tout, 751 DVD ont rejoint les bacs en 2012, (dont 325 fictions et 87 titres jeunesse). 190 films sortis en salle dans les deux dernières années sont disponibles, en plus, depuis un an,



dont des titres phares, comme la poignante *Couleur des sentiments* de Tate Taylor, le puissant *Prometheus* de Ridley Scott, ou encore le froid *Exercice de l'État* de Pierre Schoeller.

Le nombre de copies étant limité, les nouveautés sont accessibles les six premiers mois pratiquement uniquement sur réservation. Pour limiter l'attente, le délai de prêt est alors réduit à 15 jours. Le truc en plus : soyez informés des nouveautés en vous abonnant sur Internet (gratuit) !

Et demain ?

Blu-ray, film 3D... rien n'exclut qu'à l'avenir le fonds cinéma s'étoffe de ces types de supports... une fois qu'ils se seront réellement démocratisés. Quelques privilégiés peuvent cependant emprunter en blu ray la célèbre *Guerre des étoiles* de Georges Lucas...



Une politique d'animation qui complète la programmation chartraine

La politique d'animation autour du fonds cinéma s'adresse aussi bien au grand public qu'aux scolaires. En salle, l'espace «DVD à la carte» met à disposition trois

découvrir, à tout âge, des films parfois peu accessibles, vraiment exceptionnels, ou des documentaires, dans le cadre par exemple de manifestations thématiques (programmation disponible en ligne ou dans l'Alinéa, le semestriel de l'Apostrophe).

L'Apostrophe n'hésite pas non plus à se porter volontaire pour

de l'animation ou les genres du cinéma : le burlesque, le western, la comédie musicale, etc. Même les crèches entrent en scène à l'occasion de projections «petite enfance», pendant lesquelles des films d'animations rares les tiennent à bout de souffle !



Accueil scolaire : atelier cinéma pour les classes à l'auditorium de la médiathèque.



écrans pour visionner des films sur place, dont deux comprenant des suggestions des bibliothécaires. Un service apprécié, puisque 300 films sont ainsi été visionnés dans l'année.

Autre cadre, autre lieu : quittez les bacs du rez-de-chaussée pour l'auditorium de la médiathèque, où sont projetés des films les mercredis (pour le jeune public) et les samedis (adultes). L'occasion de



se joindre à d'autres programmations, comme celles du cinéma Les Enfants du Paradis, de l'association Ciné-clap, ou à collaborer avec l'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique (CICLIC).

Côté scolaires, une vingtaine de classes de primaires est reçue chaque année pour faire découvrir aux enfants les techniques



Pratique : surfez sur le catalogue

Le catalogue du fonds cinéma est accessible sur internet depuis le portail des bibliothèques bm-chartres.fr. De chez vous ou sur place (depuis les postes informatiques en libre accès), trouvez le DVD qui vous intéresse en le cherchant par titre, acteurs, réalisateur, pays, ou genre. Le catalogue propose depuis peu des bandes annonces «Allo-Ciné» en complément des notices descriptives.

En 2012, le portail a permis aux usagers de la médiathèque d'effectuer près de 8500 réservations de DVD.

En chiffres

- 6** bibliothécaires animent le secteur cinéma pour orienter, conseiller et suivre les demandes
- 10 280** DVD (contre 3000 à l'ouverture en mai 2007) sont disponibles au prêt
- 5 250** fictions
- 1 663** films jeunesse
- 519** concerts, opéras, clips
- 2848** documentaires et films d'auteurs
- 8437** réservations effectuées depuis le catalogue en ligne

Les rendez-vous du muséum, conférence

Mardi 12 février 2013 à 20h30

La lèpre : une maladie séculaire encore mystérieuse

Par le Dr Jérôme Grimaud, neurologue et docteur en aide à la décision médico-économique aux hôpitaux de Chartres, membre de la Société française neurovasculaire et de l'Association des léprologues de langue française



Le lépreux et sa cloche (Manuscrit du 14^e siècle)

La lèpre (maladie de Hansen) est une maladie chronique, essentiellement humaine, causée par *mycobacterium leprae*, contagieuse dans certains cas et affectant le système nerveux péri-

phérique, la peau et certains autres tissus. Au niveau mondial, 230 000 nouveaux cas étaient détectés en 2011, les deux tiers en Asie du Sud-Est. En France métropolitaine, une vingtaine de nouveaux cas sont dépistés chaque année,

toujours sporadiques et après un séjour en zone d'endémie. C'est la réaction immunitaire contre la bactérie qui conditionne la forme de lèpre, selon un spectre allant d'une forme dite tuberculoïde jusqu'à la forme grave tant redoutée. *Mycobacterium leprae* est la seule bactérie à pouvoir pénétrer dans les nerfs. C'est l'infection des nerfs (neuropathie) qui est à l'origine du handicap qui stigmatise le lépreux. Malgré de récents progrès dans la connaissance de l'épidémiologie de nombreux aspects des affections lépreuses restent énigmatiques.

Renseignements :
Muséum : 02 37 88 43 86 &
Centres.Sciences :
02 38 77 11 06.

Pour en savoir plus

Grimaud J. Neuropathies au cours de la lèpre. *Rev Neurol (Paris)* 2012, 168:967-974.
 Site de l'association des léprologues de langue française : <http://sfdermato.actu.com/allf/bulletins.html>

Prochaine conférence

mardi 12 mars 2013
 "Mourir avant de n'être à Autricum" par Emilie Portat, Maison de l'Archéologie à Chartres

Pour vous tenir informé(e) de nos manifestations vous pouvez vous inscrire à museum@ville-chartres.fr



[Plus d'infos sur chartres.fr/culture](http://chartres.fr/culture)

Le passé de Beaulieu retrouvé

Alors que le quartier de Beaulieu se reconstruit, les traces de son passé surgissent. Depuis 2007, les démolitions d'immeubles donnent accès aux vestiges, jusqu'ici cachés, laissés par les anciens «Beaulieusards». Une aubaine pour compléter notre connaissance de ce quartier, habité depuis plus de 5 500 ans !

Les plus anciens Chartrains

Les indices s'accumulent et montrent que le quartier de Beaulieu a été un lieu de vie, en continu ou non, depuis la préhistoire.

Dès le néolithique (de 5 000 à 2 000 avant notre ère dans nos régions), l'emplacement du mail et du stade accueillait un village d'agriculteurs-éleveurs dont les limites restent incertaines.

Plus tard, durant l'époque gallo-romaine (1^{er}-3^e siècles), le secteur de la Cloche-de-Bois marquait l'entrée de la ville gallo-romaine. Il servait aussi de dépotoir : d'importantes quantités de poteries et d'ossements d'animaux y ont été découvertes. À l'époque moderne, c'était une zone artisanale consacrée à la fabrication de tuiles. Actuellement la majorité du quartier est résidentielle.

Four à pain et four à tuiles !

Les vestiges des lieux de vie et des activités quotidiennes se sont accumulés au fil du temps dans le quartier. Sur les 50 hectares observés, deux fours, l'un culinaire, l'autre artisanal, attestent la présence de l'homme durant la préhistoire et à la période moderne. Le premier four (fig. 1) est vieux de 5 500 ans et était très bien conservé. Il était creusé sous la terre (four en sape) et doté d'une fosse d'accès. La couleur rouge du sol témoigne d'une cuisson intense des aliments.

Le second four (fig. 2) est daté du

17^e ou 18^e siècle. C'est un four de tuilier, construit lui-même en tuiles à crochets et, lui aussi, très bien conservé.

Des outils et des hommes

Les outils découverts complètent ces informations. Pour la préhistoire, pointes de flèche, grattoirs ou racloirs en silex, meules à céréales en grès... confirment l'activité agricole d'alors. Les autres périodes sont plutôt identifiées à travers les déchets de leurs ustensiles courants, comme de la vaisselle cassée, leurs rejets (restes ?) de repas.

Fig. 1 : Four néolithique fouillé sous l'entrée du stade des Petits-Clos. Vue depuis la fosse d'accès sur la partie enterrée qui correspond à la zone de cuisson.

Fig. 2 : Four de tuilier moderne «à sole suspendue» découvert à l'angle des rues de Sours et du Faubourg-la-Grappe. L'aire de chauffe se trouvait sous les arches et les tuiles à cuire étaient empilées au-dessus.



Fig. 1



Fig. 2



Plus d'infos sur
archeologie-chartres.fr

Salle Doussineau



Deux jours, une île : Haïti

En plein février, ce mini festival nous emmène vers des rivages ensoleillés : les artistes de cette cinquième édition nous font accoster à Haïti, aux deux langues officielles, créole haïtien et français, descendantes directes de son passé colonial.

Erol Josué, l'homme vaudou

Totalement Haïtien, New-yorkais vaudouisant, Erol Josué convoque les esprits d'Haïti, ouvre le royaume du «réel merveilleux» par son chant et sa danse. Accompagné par le tambour ka de Roger Ras-

pail, les percussions brésiliennes de Jorge Bezerra et les cordes de Jean-François Pavros, il nous offre l'une des programmations les plus originales que l'on puisse trouver à Haïti, entre musiques du monde et actuelles.

Samedi 16 février 2013 à 20h30

Tarif: 5€ et 7€, réservation recommandée

Mimi Barthélémy, la Reine des poissons

Reprise d'un conte de la tradition orale du vaudou haïtien, accompagné à la guitare par Amos Coulanges.

Le pêcheur Lormilis peinait à nourrir sa famille, jusqu'au jour où il tua la reine des poissons...

Quelle ne fut pas sa surprise ensuite lorsque, à peine nés, ses deux jumeaux prirent la route avec leurs chiens, leurs machettes et leurs bouteilles d'eau «à réveiller, ressusciter les morts, secourir les vivants» !

Mimi Bathélémy est une conteuse remarquable. Chef de file de conteurs prestigieux, elle perpétue le conte chanté haïtien.

Dimanche 17 février 2013 à 16h30

Tarifs: 5€ et 7€, réservation recommandée, à partir de 7 ans

Réservations : 02 37 23 41 44 (répondeur), reservation.doussineau@ville-chartres.fr



Le Grand webzine

Après les ors du Théâtre, votre magazine culturel reprend le chemin de la salle Doussineau qui s'est offert une cure de jeunesse: nouveaux gradins, fauteuils confortables... Venez découvrir avec Claude Theil tous les événements des prochains mois, les groupes musicaux du moment, les personnalités et la mini-série...

Dimanche 10 février à partir de

15 h. trois heures d'enregistrement en public pour quatre émissions. Entrée libre.

Retrouvez chaque mois une nouvelle émission à la radio sur Radio Intensité (fm 91.1) et sur www.chartres.fr et www.intensite.net

Au conservatoire

Actualités de février

HORA CERO

Soirée Tango

Judi 07/02 - Dôme de la CCI - 20h30.

Réservations :
02 37 84 04 75.

Keely Sigot & Julien Aubert, Danseurs - Grégoire Feybesse, Saxophone - Emmanuel Rouze, piano - Thomas Sabathier, violoncelle - Mathieu Nantois, contrebasse. Hélène Aubineau & Franck Mas, Lumières - Gilles Thebault, son.

Hora cero... l'heure zéro, minuit à Buenos Aires. Un spectacle inspiré de l'univers d'Astor Piazzola, alliant tango et théâtre.

Si l'amour, le désir, le masculin et le féminin sont évidemment au centre de ce spectacle, les thèmes de la liberté et de l'oppression en sont la toile de fond. Original par sa musique, composée spécialement pour le quatuor, *Hora Cero* l'est également par sa forme et par son traitement. Ici, le tango transcende la simple danse de salon pour désigner un plan esthétique sur lequel va se dérouler la rencontre de ces deux personnages. Loin d'une succession de numéros dansés, le spectateur sera transporté dans une histoire musicale et chorégraphique, pris dans un souffle dramatique, une trajectoire de collision...



Plus d'infos sur
chartres.fr/culture

LE CHANT DU CYGNE DU ROMANTISME

Judi 14/02 - Théâtre de Chartres - 20h30.

Réservations :
02 37 23 42 79
www.theatredechartres.fr

Jacques Bonvallet et Priscille Lachat-Sarrete, violons - Sophie Cerf et Michel Perrin, altos - Cécile de Hann et Thalie Bonvallet, violoncelles.

Programme :

Johannes Brahms : 1^{er} sextuor en si bémol majeur op.18 (1861),
Arnold Schönberg : *La Nuit Transfigurée* sextuor op.4 (1899).

Entre Brahms, ou l'image presque parfaite d'un romantisme enfin maîtrisé, et Schönberg, créateur génial et théoricien sans concession de la rupture, il y a deux immenses chefs-d'œuvre aussi bouleversant l'un que l'autre qui ont aussi valeur de symboles : grande musique et stabilité pour le premier installé dans le XIX^e siècle triomphant, fragilité et questionnement pour le second qui, tout en marquant l'apogée d'un langage, se place au début d'un cheminement esthétique personnel qui mènera la musique à sa plus fondamentale remise en question. Face à la luxuriance des thèmes et au génie architectural du sextuor de Brahms, l'œuvre de Schönberg est bien l'ultime page, et l'une des plus belles, que tournent le romantisme et le langage tonal.

Chartres International Moments forts 2012



Mai 2012
Intergénérationnel : les jeunes du Lycée EFAGRIR Franz Stock organisent un déplacement pour le troisième âge chartrain à León (Espagne), en présence du maire de León devant le monument à Saint Jacques de Compostelle.



Juillet 2012
Les villes jumelles participent aux Soirées Estivales



Août 2012
Le Ville de Chartres organise les troisièmes Rencontres franco-japonaises.



Mai 2012
Prix Chartres Luján à l'hippodrome, en présence de l'ambassadeur d'Argentine et du maire de Luján.



Octobre 2012
La mosaïque et la céramique de Ravenne aux Artisanales.



Juin et novembre 2012
Le réseau européen MECINE se réunit à Rodskilde (Danemark) en juin et à Delft (Pays-Bas) en novembre.

Plus d'infos sur jumelages-chartres.fr

L'Office de Tourisme de Chartres labellisé «Tourisme et Handicap»

Présentation

Le Label "Tourisme et Handicap" a été créé en 2001 pour donner une information fiable et objective sur l'accessibilité des sites et équipements touristiques en prenant en compte les quatre types de handicap (moteur, visuel, mental et auditif). Le label national est accordé par l'Association Nationale "Tourisme et Handicap" après avis de la Commission Régionale. Il peut être accordé pour deux, trois ou quatre déficiences pour une durée de 5 ans après signature de la charte d'engagement.

La démarche de labellisation concerne tous les professionnels du tourisme qui souhaitent s'engager à accueillir leur clientèle dans les meilleures conditions possibles et en toute autonomie.

Bien plus qu'un label... une évidence

C'est, dans un premier temps, l'aménagement de notre espace d'accueil numérique qui a servi de «moteur» à cette démarche de labellisation avec la mise à disposition d'outils (borne I Pad®, borne interactive, affichage dynamique) qui se veulent certes ludiques mais avant tout accessibles à tous nos visiteurs

Pour obtenir cette labellisation, différents travaux d'aménagements ont également été réalisés et des services adaptés ont été mis en place. Citons notamment :

- Les travaux extérieurs entrepris par la Ville de Chartres (rehaussement des trottoirs, signalétique adaptée pour accéder à la Maison du Saumon),
- La mise aux normes de l'ascenseur,
- L'installation d'une main cou-

rante dans le hall d'accueil, de panneaux pour sectoriser nos activités (information, boutique) et d'une sonnette extérieure pour les personnes à mobilité réduite pour leur permettre l'accès à nos salons.

- La mise à disposition d'une boucle sonore pour les personnes malentendantes.

- La création d'une édition en braille pour visiter la ville.

Ces travaux et aménagements ont ainsi permis à l'Office de Tourisme de Chartres d'obtenir le label «Tourisme et Handicap» sur les quatre déficiences.

«L'objectif de cette labellisation est également de sensibiliser nos partenaires sur la nécessité d'engager une démarche pour proposer, à terme, un service dédié aux visiteurs et clients en situation de handicap. Nous tenons à remercier la Ville de Chartres et le Comité Départemental du Tourisme d'Eure-et-Loir qui ont contribué à l'obtention de ce label.» Aurélien CHARPILLE, Directeur de l'Office de Tourisme de Chartres.

Décryptons ensemble le logo :



Plus d'informations sur nos différents rendez-vous :

Ce QR Code est à flasher avec votre Smartphone. Il renvoie directement vers le site Internet de l'Office de Tourisme !

A vos agendas !

Conférence

«Diane de Poitiers» par Carine Martin – le samedi 9 février à 14h30

Visite à thème

«Chartres à l'époque de Henri IV» par Françoise Faraut - le samedi 23 février à 14h30

Proposée à l'occasion du Week-end Henri IV.

«Rendez-vous gourmands» à la Maison du Saumon par Pierre Fournier – L'Îlot Délices

- L'atelier «Paris-Brest» – le samedi 2 février à 14h30

- Ateliers pour enfants ! En partenariat avec

Session «Chouquettes»- le mercredi 20 février à 14h30.

Pour les petits groupes (à partir de 2 personnes) des ateliers privés peuvent être organisés.

Exposition

Michel Petit, 50 ans de création...

Du 12 février au 31 mars 2013 – Salon Guy Nicot – entrée libre.

Pour l'ensemble de nos

«Rendez-vous», n'hésitez pas à nous contacter au 02 37 18 26 26 !

www.chartres-tourisme.com

Théâtre de Chartres

Programmation de février



Pouic Pouic

Théâtre,

de Jacques Vilfrid, avec la collaboration de Jean Girault. Valérie Mairesse, Lionnel Astier, Eric Berger, Rachel Arditì...

Comment ? Qui croirait que se faire offrir une concession pétrolière à son anniversaire relèverait d'une escroquerie ? Quand les escrocs veulent empigeonner les canailles, que les vrais faux maris soufflent les soupirants, il ne reste plus qu'à faire le compte des rebondissements en attendant la chute. Une excellente adaptation du grand succès des années 60, magnifiquement servie par ses acteurs truculents.

Samedi 9 février, 20h30,
tarifs : 15€, 23€, 31€.

Réservations : Théâtre de Chartres, tél. 02 37 23 42 79,
billetterie@theatredechartres.fr
et sur www.theatredechartres.fr



Knock ou le triomphe de la médecine

Théâtre,

de Jules Romains, Cie du Berger

La mise en scène de la Compagnie du berger redonne à ce texte une vigueur et une actualité toutes juvéniles : projections vidéo, accompagnements musicaux, remettent en couleurs une question essentielle : jusqu'où ira l'esprit ambitieux d'un médecin inventif ? Une lecture « high-tech » d'un thème éminemment moliéresque.

Mardi 12 février, 20h30,
tarifs : 9€, 15€, 23€.

Le chant du cygne

Musique classique

Retour aux « classiques de la musique » au cœur du romantisme. Johannes Brahms et Arnold Schönberg sont à l'honneur au travers de ces deux grands chefs-d'œuvre, œuvres triomphantes du 19^e siècle. Plus de détail en p44.

Jeudi 14 février, 20h30,
tarifs : 5€, 7€, 12€.

▼ Owa, quand le ciel s'ouvre

Théâtre jeune public

Ce conte initiatique met en scène les choix de deux femmes pour la maternité ou le pouvoir. Accompagnée de chants, musiques et danses d'inspiration africaine, les narrateurs interprètes créent un univers qui ne laisse pas insensible.

A partir de 7 ans.

Mardi 5 février, 10h30 et 14h30,
tarifs : 9€, 15€, 23€.



Plus d'infos sur theatredechartres.fr



Théâtre du Seuil

Aldebert en concert au théâtre du Seuil et à Doussineau

Deux
événements
d'exception
à ne pas
manquer !



Le vendredi 8 février, Aldebert sera en solo acoustique au Théâtre du Seuil (chapelle Saint-Julien) et le samedi 9 février à la salle Doussineau, accompagné de ses musiciens.

Après 250 représentations du spectacle *Enfantillages* (album disque d'or avec plus de 60 000 exemplaires vendus), et un anniversaire fêté au Zénith de Paris et en tournée (spectacle *J'ai 10 ans*), Aldebert propose son sixième album studio intitulé *Les meilleurs amis*.

Pour ce retour au monde adulte, sa plume s'est affûtée et, tout en

restant proche des thèmes qui lui sont chers (l'enfance, le temps qui passe, l'amitié...), Aldebert revisite les chansons issues de ses différents albums. Comme à son habitude, il construit un spectacle à part entière.

Aldebert se dévoile et livre un album où se mêlent tranches de vie inspirées de son entourage ou autobiographiques, humour et mélancolie. Musicalement, on retrouve la richesse qui a fait le succès de ses précédents albums : un mélange d'influences et des arrangements aux petits oignons. Aldebert repart sur la route avec ses musiciens et promet un spectacle, comme à son habitude, débordant d'énergie communicative !



Stage enfants février

Théâtre d'objets

avec *Thomas Marceul*

Pour les 6-12 ans

Nous proposons un voyage autour de formes «non-conventionnelles» que sont l'objet, la marionnette, les masques...

Au travers d'improvisations, nous tenterons de construire des personnages, soumis à toutes sortes de situations burlesques...

Chacun des participants est invité à se présenter dès le premier jour avec 3 objets hétéroclites de son choix.

**Du 25 février au 1^{er} mars
de 13h30 à 16h / 60 €**

Réservations :

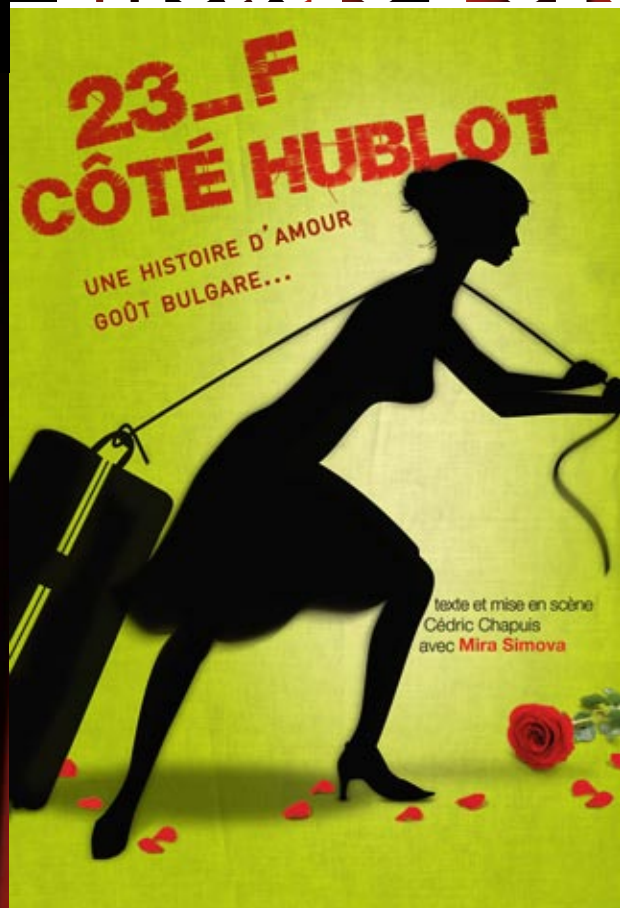
**www.theatreduseuil.com
theatre.du.seuil@wanadoo.fr
Fnac, Carrefour...**

Infos au 02 37 36 89 30



Plus d'infos theatreduseuil.com

Théâtre Portail Sud



23-F Côté Hublot

de Cédric Chapuis avec Mira Simova

«23-F Côté Hublot», c'est la place d'avion qu'occupe Tsvétélina Yordanova le jour où elle accepte de quitter son pays par amour. Elle est belle, jeune et bulgare. Son coup de foudre s'appelle Sylvain. Beau, jeune mais français. Et si l'amour ne connaît pas les frontières, les services de préfecture, si.

Basée sur une histoire vraie, cette pièce raconte avec beaucoup d'humour et d'émotion le parcours tumultueux d'une jeune femme qui a décidé de donner coûte que coûte le premier rôle de sa vie à l'amour. Des plaies et des bosses, il y en a plein son histoire. De son caractère bien trempé, Tsvétélina se livre toute entière et dépeint l'étrangeté de notre monde à tra-

vers ses yeux d'étrangère. Un regard neuf, drôle et émouvant se pose alors sur la vie, ne manquant pas de faire écho en chacun de nous.

Du 7 au 24 février : jeudis, vendredis, samedis à 21 h, dimanches à 16 h Entrée : 15 € - Tarif réduit : 11 €

Les malheurs de Sophie

Spectacle jeune public
de la Comtesse de Ségur
Adaptation Eugène Durif,
mise en scène Jean Bonnet,
avec Elise Beckers et Barbara Kilian. Musique Aliocha Regnard.
Il était une fois une petite fille qui était douée pour faire des sottises : laisser fondre sa poupée, découper des petits poissons vivants, faire du thé avec l'eau du chien, tout faire pour se rendre

affreuse, être gourmande à s'en rendre malade, se mettre dans des états épouvantables... Mais c'était sans compter sur sa maman, Madame de Réan, qui veille à sa bonne éducation.

Sophie transporte les enfants dans ses aventures mouvementées, accompagnée de marionnettes et de chansons dans la tradition foraine du théâtre de tréteaux. Un pur régal !

Mardi 26, mercredi 27, jeudi 28 février. Séances à 10h30 et 14h30

Entrée : 11 € - Tarif enfant : 7 €

Réservations : 02 37 36 33 06
En ligne :
www.theatreportail.sud.com

Plus d'infos theatreportailsud.com



Théâtre en Pièces

En février au Théâtre en Pièces

Festival TH...

3 soirées avec des artistes exceptionnels. Leur fragilité est leur force. Ils nous emmènent loin, très loin... dans des spectacles bouleversants.

Duo Soma Chanson expressionniste



Rencontrer le Duo Soma, c'est goûter à la poésie du corps et des sens. Sophie, chanteuse-clown naïve, irrévérencieuse et poétique, nous conte les sentiments les plus enfouis dans une atmosphère troublante créée par la basse de Manu. Quelques notes... Quelques mots... Quelques gestes suffisent à nous emporter dans l'émotion.

En première partie: *Ascension*, spectacle proposé par les élèves du foyer Bourgarel de Chartres (spectacle présenté à l'UNESCO en janvier 2013)
Vendredi 15 février à 20h30

Catalina in fine

Théâtre à partir de 8 ans

De Fabrice Melquiot

Catalina est une petite fille de 13 ans qui met du désordre et de la vie là où elle passe. Mais Catalina cache une anomalie. Elle a deux visages. L'un devant, l'autre derrière la tête, «l'un qui rit quand l'autre pleure, l'un qui vit, l'autre qui meurt». Catalina débarque dans l'atelier d'Honorin et se fait



adopter par ce vieil ouvrier solitaire.

En première partie: présentation de travail de l'atelier théâtre de l'ESAT du Vallier et de l'Essor

Samedi 16 février à 20h30

Alchimie Danse (10')

«Retenez bien le nom d'Ali Fekih, saltimbanque, troubadour, danseur de rue. S'il vient présenter son spectacle *Alchimie* près de chez vous, ne le manquez pas. Avec des masques blancs, une chorégraphie hip-hop et des attitudes réversibles, il évoque mieux qu'avec des discours l'humanité brisée, réconciliée. Une vraie

réussite.» Gabriel de Saint-Victor – Yanous.com

Suivi de *Catalina in fine* de Fabrice Melquiot

Dimanche 17 février à 17h

Une exposition de photographies de Jean Buet sera présentée dans le foyer du Théâtre de Poche du 11 février au 10 mars. Le photographe a suivi le travail de l'atelier théâtre du foyer Bourgarel.



Tarifs : 13 et 9 € par soirée.

Réservations et renseignements : 02 37 33 02 10
theatre-en-pieces@wanadoo.fr

Lecture

Et Balancez mes cendres sur Mickey

De Rodrigo Garcia

Par les élèves de l'atelier théâtre

Vendredi 8 février à 19h30 au Théâtre de Poche

Entrée libre.

Une lecture... Se laisser envahir par les mots d'un auteur, écouter une œuvre lue par un acteur, se laisser porter par une histoire, des histoires de vie... Garcia nous décrit un monde perverti par le capitalisme et la société de consommation. Dans *Et balancez mes cendres sur Mickey*, il nous renvoie l'image d'un monde que l'homme a dénaturisé. Il démontre que l'exploitation économique régit le monde. Tout devient objet de profit.

Chartres en toutes lettres... 17

Une leçon de C.P.



Curieuse cette oblitération ! Si Chartres et Eure et Loir ne posent aucun souci, la mention du bas de la couronne est plus énigmatique : CP N° 7... Alors, Chartres CP, c'est quoi ?

Non, C.P. ne signifie pas Centre Postal, ni Courrier Pressé, pas plus que Chartres Poste n° 7 ! Alors, s'agit-il du Cercle Philatélique ? Pas du tout...

Un C.P. dans le jargon postal est un Correspondant Postal et celui-ci porte le numéro 7 car il est le septième de la tournée. Ce fameux C.P. est en réalité un homme ou une femme d'un village beauceron (ici, Tillay-le-Peneux) qui, chaque jour pendant deux ou trois heures, travaille pour la poste. Il est chargé de collecter le courrier, avant le passage du véhicule qui fait office de voiture pos-

tale, mais aussi autocar, véhicule de livraison, ... Notre C.P. ouvre donc son «bureau» (qui peut être une épicerie, un bistrot, un local d'artisan, ...) reconnaissable à sa plaque émaillée bleue.



Il n'est que le maillon n° 7 d'une chaîne de collègues C.P. qui accueillent tout à tour le courrier venant de Chartres et qui y retourne en suivant un itinéraire bien précis. Il ira ensuite distribuer le courrier dans le village, puis reprendra son activité habituelle.

Ces circuits ont été mis en place dès 1933 en Eure-et-Loir, à une période où la poste tissait sa toile, d'araignée et avait pour objectif de désenclaver les campagnes. D'abord hexagonales, avec un

libellé particulier, les empreintes deviendront circulaires en 1966.

Le C.P. n° 7 aura juste quelques années pour annoncer le nom du village où il est basé, avant de disparaître le 1 décembre 1971.

Il n'y aura plus jamais de présence postale à Tillay-le-Peneux !



Jean-Francis RESSORT
Cercle philatélique Chartrain
philachartres.over-blog.fr

Le boutiquier chartrain



Si vous suivez le cours tortueux et fantasque de la rue des Changes; si, arrivé au carrefour appelé les Quatre-Coins, vous remontez la rue de la Pie; si, côtoyant la rive orientale de la place Marceau, vous entrez dans la rue du Bois-Merrain; ou si vous pénétrez par la rue de la Boucherie dans celle du Grand-Cerf, pour aller mouiller place des Epars, au Café Guerdat, vous aurez promené votre vaisseau dans toutes les eaux du commerce chartrain, vous aurez parcouru toutes les rues de Chartres fertiles en boutiquiers.

Le vrai boutiquier chartrain, le meilleur marchand qui ait jamais chaussé pantoufles rouges ou vertes, endossé petite veste de lastings ou de cotonnade, ajusté tablier de toile blanche ou serpillère verdoyante, ceint casquette arrondie en dôme, ou calotte de velours à gland d'or, n'est jamais levé avant huit heures du matin. Puis, quand il s'est ainsi fatigué, quand il est bien las du lit, Madame, qui a vaqué aux petits soins du matin, lui sert le déjeuner.

D'abord, c'est un petit tour de ville, pour voir les travaux du boulevard Saint-Michel, ou de la butte des Charbonniers... Et cependant que fait Madame ? Madame débite le gros et le détail, achalande le magasin, tient les écritures, correspond avec Paris, reçoit les commis voyageurs, envoie la bonne au marché, fait le menu du diner, que Monsieur revient partager avec elle.

Douce existence ! Que si vous demandez à Monsieur des détails sur son commerce et sur ses affaires, ne croyez pas le trouver en défaut : «Ma femme a vendu hier pour tant. Nous achèterons pour tant. Ma femme, tu revends à tant...» Le samedi, rendons-lui cette justice, il se trouve à la boutique. De son petit doigt, il remue le monde !

Le dimanche, c'est le jour où le boutiquier, après s'être notablement reposé des fatigues du samedi, se livre corps et âme aux plaisirs domestiques. Toutes les joies de la famille, il les savoure en une seule journée. Il conduit ses enfants à la promenade, permet à Madame de fermer le magasin et de faire plusieurs tours sur la

butte, la dirige vers le kiosque, et là, rêve avec elle de beaux jours d'avenir, marie sa fille, fait son fils avocat, médecin, notaire, dîne en tête-à-tête avec Madame...

Le boutiquier chartrain est un homme qui a une boutique et... une femme.

**J. Clément, SAEL,
1 rue Jehan Pocquet,
02 37 36 91 93,
sael28@wanadoo.fr,
www.sael28.fr.**

D'après E. Talbot (Chartres, 1814, docteur ès Lettres, professeur de rhétorique au lycée Condorcet), *Le Glaneur d'Eure-et-Loir*, 10 septembre 1840, cité par H. Lizier, *Chartres et la Beauce au temps de Louis-Philippe (1830-1848)*.

Ciné-clap

Film



Programmation de février



La Strada

de Federico Fellini (Italie, 1954)
avec Giulietta Masina, Anthony Quinn

Gelsomina a été vendue par sa mère à Zampano, qui la brutalise et ne cesse de la tromper. Ils partent ensemble sur les routes, vivant misérablement du numéro de saltimbanque de Zampano. Surgit Il Matto (le fou), violoniste et poète, qui seul sait parler à Gelsomina. Avec Giulietta Masina pour guide, Fellini entre dans la légende. Oscar du meilleur film étranger 1957

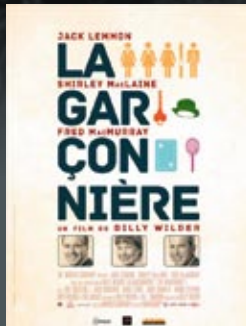
mardi 12 février à 20h30

À la médiathèque L'Apostrophe

La Garçonnière

de Billy Wilder (États-Unis, 1960) avec Jack Lemmon et Shirley MacLaine

C.C. Baxter est employé à La Sauvegarde, grande compagnie d'assurance. Dans l'espoir d'un avancement il prête souvent son appartement à ses supérieurs qui



le convoque et lui apprend qu'il sait tout et lui demande aussi sa clé. Baxter est enfin promu. Mais ce qu'il ignorait c'est que le chef du personnel emmenait dans son appartement la femme dont il était amoureux.

Près de 50 ans avant la série *Mad men*, Billy Wilder filme la noirceur et le machisme du monde de l'entreprise américain des années 60. Chef-d'œuvre au ton doux-amer, *La Garçonnière* est un classique du cinéma. Oscars du meilleur film et du meilleur réalisateur 1961.

Séance Ciné-culte (partenariat Enfants du Paradis/Ciné-Clap

Jeudi 14 février à 20h15 ;

Au cinéma Les Enfants du Paradis

Tarif réduit
avec la carte Ciné-Clap
L'actualité de Ciné-clap et de
l'Art et Essai au Cinéma Les
Enfants du Paradis sur : www.cine-clap.com

y emmènent leurs petites amies. Un jour le chef du personnel



«Un chef à ma porte» à Chartres !

«Un Chef à ma porte», le jeu culinaire présenté par Joan Faggianni sur la chaîne Gulli arrive à Chartres pour une émission spéciale sur le thème de la fête des voisins !

Six familles habitant dans deux rues proches dont recherchées pour y participer !

Si vous avez deux enfants âgés de 8 à 14 ans et que vous voulez affronter des voisins qui répondent aux mêmes critères, contactez au plus tôt Anna au 01 46 94 92 34 ou par mail à chefamaporte@gmail.com, en joignant vos coordonnées ainsi qu'une photo de votre famille et de votre cuisine.

CONNAISSANCE
DU MONDE

À L'ÉCRAN, UN FILM - SUR SCÈNE, L'AUTEUR



La Polynésie à Chartres

Connaissance du monde vous invite, pour sa cinquième manifestation de la saison, en Polynésie. Projection du film documentaire de Michel Aubert : *Archipels sauvagés de Polynésie - les Marquises, les Australes*, en sa présence. Une occasion d'avoir un regard

posé sur ces rivages évocateurs, loin des clichés touristiques. Mardi 12 février à 14h 15 et 20h 15 au cinéma "Les Enfants du Paradis".

Entrée 8,40€, gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte. Groupes : 7,20 €.

Mots fléchés - Animaux en rue !!

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.

3 Mou Oiseaux Rue Oiseux Rue Corneière Rue Gloriette Rue du Bourg	Maison Solennel À moi	Plaisantes Arment	Petit cours Se servirent	Pois de lion Rue en ville basse
			Obtiendrai Archives les images	
	Sous la bouche Place			Pige Aide à consommer
Rue la plus courte Impasse	Fleuve Front de taille		A son passage ici	
				Vieille cité
Se rendrai Assuré		Mi-mouche	Voie Vers	
		Arbres exotiques	Lève les postérieurs	Réfutera Continent
Pour service rendu Parc		Nuage bas		Irlande
		Avant et après la poule		Ancien Appointes
Différencier avec subtilité			Prénom Saint Père Noël	
Directeur général	Entre et sort à New-York Note		Sertit	
			Mesure mentale	Et de trois ...
Comme odes Tige	Queue de loir Relevé	Petit, moyen ou grand Scellai	Saut périlleux	Piège
	Adresse de connexion Enlever		C'est rouge	
Donc sue Rue	Percée à Chartres		Pas ici Station de l'espace	
		Court rencard	Mauvais point Personnel	« VOTRE VILLE » Février 2013
	Donnent dans le grès Rue			© JFR 2013
			Tenter	

Solution le mois prochain.

Championnats de France de tarot

Les championnats de France de tarot, organisés par l'ASPTT tarot Chartres, se dérouleront au gymnase du CRJS, à côté de la Halle Jean Cochet, du vendredi 22 au dimanche 24 février. 1000 personnes sont attendues.

Contact : ASPTT

Tél. 02 37 21 50 28

Site internet : <http://tarotchartres2013.asptt.com>

«Au fil de la voix»

L'association «Au fil de la voix» propose chaque mois un stage de technique vocale et de recherche expressive. Prochain rendez-vous : dimanche 10 février de 10h à 17h "Apprivoiser l'improvisation".

Renseignements : Nathalie

Estévenin <http://aufildelavoix.blogspot.com>

blogspot.com

Tél. 06 79 68 30 65.

aufildelavoix@voila.fr

Opération Pièces Jaunes

Organisée par la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, l'édition 2013 de l'opération Pièces Jaunes se déroulera jusqu'au 16 février. Les hôpitaux de Chartres participent à l'opération pour la 20^e année consécutive : 1000 tirelires distribuées, grande fête le 9 février de 14h30 à 18h à l'Hôtel Dieu rue du Docteur Maunoury, partenariats avec des lycées et l'IUT, participation de la crèche hospitalière.

«Café Camino»

L'association des amis de Saint-Jacques en Eure-et-Loir organise en 2013 son premier "Café Camino": présentation d'un thème par un intervenant soutenu par une projection d'images ou de vidéos. Présentation suivie par un débat sur le thème.

Les deux soirées à venir : mardi 12 février et mardi 19 mars à 18h au café Serpente, place de la Cathédrale à Chartres. Entrée libre.

Contact :

Amis de Saint-Jacques d'Eure-et-Loir, tél : 06 09 89 59 22

michel.suchaud@sfr.fr

Cours informatiques club Léo Lagrange

Les cours sont dispensés sur rendez-vous les lundis après-midi, vendredi soir et samedi matin.

Les accès assistés ont lieu un samedi par mois. Ils sont ouverts à tous les adhérents à jour de leur cotisation afin de travailler sur les cours qui ont été suivis pendant l'année.

Vous pouvez dès à présent réserver votre place pour les prochains accès assistés qui auront lieu les samedis 9 mars et 6 avril entre 9h30 et 12h.

Contact : club Léo Lagrange

02 37 28 75 40

contact@leolagrangearchtres.com

Quartier Saint Pierre

L'association du comité Saint-Pierre Porte Morard organise son 4^e vide-greniers, vide-jardins des Rameaux, le dimanche 24 mars, place de l'église Saint-Pierre à Chartres, réservé aux particuliers. Tarif : 3 euros mètre linéaire.

Réservation conseillée :

02 37 30 20 21

ou 06 25 48 53 14.

Café philo

Le prochain café philo se tiendra le samedi 9 février de 17h à 19h au bar le Parisien sur le thème : «Eduquer est-ce nécessaire ?».

Contact : Bertrand tél 06 80 40

93 41. <http://cafephilochartres.free.fr>

free.fr

«Allo info familles»

Service gratuit à la disposition de toutes les familles (du lundi au vendredi par téléphone, sinon par courriel).

L'UDAF est à votre écoute pour toutes questions qui touchent la famille, exemples : la famille, le logement, la santé, les loisirs, l'éducation, les activités périscolaires, la consommation, les violences qu'elles soient familiales ou non, le droit et la justice, le travail.

Contact au 02 37 88 32 57 du lundi au vendredi, par courriel à : allo.info.familles@udaf28.fr

Personne n'est assez fort face

à la maladie d'Alzheimer

France Alzheimer, avec le soutien de la CNSA, organise dans votre département des formations gratuites pour les aidants familiaux, adhérents ou non de l'association.

Inscription et renseignements au 01 30 66 30 80.

Réseau RAPPEL

Soutien aux personnes ayant des troubles de la mémoire et à leurs proches.

Tél. 02 37 38 75 93.

www.reseau-memoire28.fr

Un adulte-relais à la Maison pour Tous de la Madeleine

Pour accueillir, informer, accompagner les usagers dans leurs démarches, pour être le lien entre les personnes en difficultés et les institutions, pour aider au dialogue entre les services publics et les résidents, Jocelyne Archambault, adulte-relais, à votre service, tient sa permanence à la MPT de la Madeleine.

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 17h30, à disposition de toutes les maisons de quartiers : Beaulieu, Saint-Chéron, Hauts-de-Chartres, la Madeleine.

Tél. 02 37 26 91 63.

Lourdes Cancer Espérance

L'Association, créée en 1985 par des malades de la région de Lourdes, s'attache à pourvoir un soutien moral et matériel aux personnes concernées par le cancer, malades et proches. Sa délégation de bénévoles d'Eure-et-Loir est disponible à Chartres.

Contact : Mme Kiriazopoulos, 13 avenue Jehan de Beauce à Chartres. Tél. 02 37 21 26 25 et 06 19 69 46 91. "

Thé dansant Lions Club Chartres Doyen

Le Lions Club Chartres Doyen organise un thé dansant animé par l'orchestre de Jean-Pierre Ménager.

Le dimanche 10 février à partir de 15h, au salon Marceau de l'Hôtel de Ville. Entrée 12€.

Infos et réservations :

M Morin, tél. 06 83 27 75 80 ou

02 37 31 12 67, eric.morin4@wanadoo.fr

Réseau Santé ou Tabac 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Prochaines réunions à Chartres : Jeudi 7 février 2013 à 17 h 30, Samedi 9 mars 2013 à 11 h 00.

Renseignements et inscriptions : RST28 au 02 37 30 31 05.

Récit de voyage à la Maison du Vélo

Heureux qui comme René



Doussineau a fait un long voyage... à vélo, de Pékin à Londres. Pour partager son expérience, le globe-trotter amateur propose un témoignage pimenté d'anecdotes, agrémenté de photos et pourvu du matériel authentique de l'expédition. **Maison du Vélo (Gare SNCF de Chartres), mardi 12 février à 18h30, entrée libre.**

Vivez au Moyen Age

Le Service Accueil-Visites de la cathédrale, après le succès du cycle 'Vivre au Moyen Age' début 2012, reprend et amplifie ces animations, avec de nouveaux thèmes.

Au travers des sculptures et des vitraux de la cathédrale, le Moyen Âge reprend vie grâce à l'éloquence des guides qui mettent en valeur une multitude de détails : le montage des roues d'une charrette, les broderies précieuses d'une tunique, un chien de chasse qui frétille de la queue, le visage souriant d'un nouveau-né ou la tendre accolade entre mari et femme... la cathédrale dit beaucoup de

ceux qui l'ont construite... Jeudi 7 et dimanche 10 février : « Comment s'habille-t-on ? Nobles et paysans » par Marie-Francine Jourdan

Jeudi 14 et dimanche 17 février : « Voyager : à pied, en charrette, en bateau... » par Gilles Fresson

Jeudi 21 et dimanche 24 février : « Vivre au milieu des animaux : champs et bois » par Gilles Fresson

Jeudi 28 février et dimanche 3 mars : « Nouveaux nés, enfants, adolescents » par Véronique des Boscs

Jeudi 7 et dimanche 10 mars : « Un monde de peurs » par Françoise Saulière

Toutes les visites à 14h30. Infos au Service Accueil-Visites de la cathédrale, tél. 02 37 21 75 02

Exposition Christian Cochet

Christian Cochet vous convie à visiter son exposition de peintures : plus de 70 toiles et dessins, fruits de plusieurs années de travail. Jusqu'au 17 février, 22 rue du Massacre à Chartres

Concert d'adieu de Marcel Dazin

Auteur et compositeur de chants



liturgiques, Marcel Dazin a fait ses débuts musicaux sur l'harmonium de la chapelle Sainte-Thérèse il y a 55 ans. A l'orée de sa retraite, et après une carrière qui l'a mené aux quatre coins du monde, du Cameroun à Taïwan, via les basiliques Saint-Pierre et Saint-Jean-de-Latran, il offre un concert d'adieu le dimanche 10 février à 15 heures, en la chapelle Sainte-Thérèse (rue de Varize). Entrée libre.

Rejoignez les Chœurs de l'Armée rouge !



L'association des Amis des Jumelages de Chartres propose d'assister au spectacle des Chœurs de l'Armée rouge à Paris. Fondés il y a près de 80 ans comme instrument de propagande soviétique, cette chorale militaire suscite toujours le même engouement : aujourd'hui placés sous la direction de Viktor Eliseev, ils ont visité près de 50 pays et triomphé devant plus de 20 millions de spectateurs. Ils viennent d'enregistrer l'album *Opéra Rouge* disque d'or, dont ils présenteront pour la 1^{re} fois sur scène, de nombreux titres originaux. 120 choristes et musiciens accompagnés d'un ballet virevoltant pour un spectacle hors du commun. Dimanche 10 mars 2013 à 14h30, départ à 11h30 précises, retour vers 18h30. Prix de la sortie 58 € / 63 €

Infos et réservations : association des Amis des Jumelages de Chartres, 2 rue Chanzy à Chartres, tél. 02 37 21 76 77, Jumelages-chartres@wanadoo.fr

Solution du		G	M	A	A	E
mois de		B	E	A	U	X
janvier 13		A	N	I	S	E
A	S	P	A	E	P	I
O	R	T	E	I	L	D
C	A	S	S	O	L	E
P	H	I	G	E	L	E
C	E	R	V	O	I	S
O	E	I	L	S	C	E
E	L	R	E	T	R	O
R	O	S	A	C	E	L
G	O	R	S	E	N	S
G	U	I	T	A	R	E
S	E	R	I	N	E	C
S	I	E	S	O	N	A
O	E	T	C	A	M	E
C	A	S	E	C	E	P
N	P	H	I	L	A	T

Déclarations Préalables déposées		
LAUNAY MICHEL	17 RUE REMI BELLEAU	TRAVAUX DE COUVERTURE ET RAVALEMENT
CONSORTS BLOCHET	23 RUE DU CLOS LEVEQUE	DIVISION PARCELLAIRE
SUB DECO	27 RUE DE LA TONNELLERIE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
AU SUCRE SALE	7 RUE SAINT MICHEL	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
MORIN BERNARD	68 RUE GABRIEL PERI	CHANGEMENT DE DESTINATION DE LOCAUX
THIREAU ENQUERRAN	12 RUE JEAN VIGO	AMENAGEMENT COMBLES ET POSE DE CHASSIS DE TOIT
THIREAU LAURENT ET VALERIE	7 RUE JEAN VIGO	AMENAGEMENT COMBLES ET POSE DE CHASSIS DE TOIT
AXIS CONSEILS	16 RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	DIVISION PARCELLAIRE
BENOIT CATHERINE	18 RUE DE LA PREVOYANCE	AMENAGEMENT COMBLES ET POSE DE CHASSIS DE TOIT
PLANEL DAVID	7 RUE TRAVERSIERE SAINT JEAN	TRAVAUX D'EXTENSION ET MODIFICATION DE FACADES
IMMO DE FRANCE - FRENEAUX	9 PLACE JEAN MOULIN	REPLACEMENT D'UNE PORTE D'ENTREE
RANGE CELINE	6 RUE DU PONT SAINT HILAIRE	CREATION DE CHASSIS DE TOIT
COMERT MEHMET	10 RUE DES COTES	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
BINET GERARD	28 RUE D'ALLONNES	TRAVAUX DE VERANDA
SCAEL	3 AVENUE VICTOR HUGO	MODIFICATION DE FACADE
POTTIER JACQUES	3 RUE DE LA PETITE CORDONNERIE	REPLACEMENT D'UNE FENETRE
RIVIER AUGUSTIN	36 AVENUE NEIGRE	TRAVAUX D'ISOLATION ET RAVALEMENT
GROUPE CES	37 RUE ALBERT GOUGIS	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
PLANEL DAVID	63 RUE MURET	MODIFICATIONS DE FACADES
SNCHC (ENSEIGNE KROONER)	33 RUE SAINT MICHEL	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
CADOCUIR 28	29 RUE DE LA TONNELLERIE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
MORNAS CHRISTIAN	11 RUE MATHURIN REGNIER	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
GROUPE CES	8 ALLEE GUILLAUME DOYEN	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
GROUPE CES	12 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
LOGEMENT FRANCILIEN	PLACE DES FONDEURS ET RUE DES GRANDES FILLES DIEU	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
FOURNIER PIERRE	96 BIS RUE DES GRANDES FILLES DIEU	TRAVAUX DE COUVERTURE
CHARBONNIER THOMAS	115 RUE GABRIEL PERI	POSE DE CHASSIS DE TOIT
GILBERT VINCENT	6 RUE DES BOUCHERS	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
VION NADINE	2 BIS RUE DE LA PAIX	MODIFICATION FACADE ET REMPLACEMENT DE PORTAIL
SERRIE JEANNINE	36 RUE BROSSOLETTE	MODIFICATION DE FACADE
SAULNIER JEAN-PIERRE	13 BIS RUE GUY MOQUET	AGRANDISSEMENT ET REMPLACEMENT D'UNE PORTE FENETRE
LACHMI MUSTAPHA	12 RUE ALEXANDRE RIBOT	TRAVAUX D'EXTENSION ET MODIFICATION DE CLOTURE
Déclarations Préalables délivrées		
MINELLI SA	23 PLACE DU CYGNE	TRANSFORMATION DE FACADE COMMERCIALE
LAMBERT DENIS	19 AVENUE DU JEU DE PAUME	REPLACEMENT D'UNE PORTE DE GARAGE
JURE XAVIER	136 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	MODIFICATION DE PORTAIL
ASSOCIATION ADAM	4 RUE MONTESCOT	TRAVAUX DE RENOVATION DE FACADES COMMERCIALES
PICOT ALEXANDRE	2 AVENUE D'ALSACE LORRAINE	TRAVAUX DE CLOTURE
DE KONINCK	24 RUE DE LA PIE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
BBC	53 TER RUE DES GRANDES FILLES DIEU	TRAVAUX DE COUVERTURE ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES

VILLE DE CHARTRES	6 RUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	REALISATION D'UNE FRESQUE MURALE
FRAVAL OLIVIER	15 RUE THIERRY DE CHARTRES	POSE DE CHASSIS DE TOIT
SA GUERLAIN	AVENUE GUSTAVE EIFFEL	TRAVAUX DE CLOTURE
FOURMONT JEAN MICHEL	122 RUE SAINT BRICE	DEMOLITION PARTIELLE ET CONSTRUCTION DE VERANDA
DUMONTIER ALAIN	75 RUE GABRIEL PERI	TRAVAUX D'EXTENSION
BERROU ALAIN	57 - 59 RUE DES COMTESSES	TRAVAUX DE CLOTURE
FOREAU JACK	46 RUE ALEXIS DE CASTILLON	TRAVAUX DE COUVERTURE
PALLOT SERGE	39 RUE DE LA CROIX BONNARD	POSE DE CHASSIS DE TOIT
PLANEL DAVID	7 RUE TRAVERSIERE SAINT JEAN	TRAVAUX D'EXTENSION ET MODIFICATION DE FACADES
Permis de Construire déposés		
SCI NOVONORDISK CHARTRES	45 AVENUE D'ORLEANS	CREATION DE DEUX UNITES DE BUREAUX MODULAIRES (PC MODIFICATIF)
MORISE CESAR	8 RUE DE L'ABREUVOIR	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION (PC MODIFICATIF)
PRIEUR YOHANN	6 RUE DU CLOITRE SAINT ANDRE	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
SURAY DANY	2 RUELLE DES BONS ENFANTS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
MONCEAUX PIERRE ET EMMA-NUELLE	37 RUE DES COMTESSES	TRAVAUX D'EXTENSION ET MODIFICATION DE FACADE
SOEURS DE SAINT PAUL	11 RUE DES HAUTS DE CHARTRES	AMENAGEMENT D'UNE MICRO-CRECHE
SAS FONCIER 28	8 RUE GUY MOQUET	CONSTRUCTION DE 5 MAISONS
SPL CHARTRES AMENAGEMENT	LE GIBET - LES MARTELS	CONSTRUCTION D'UN PARC DES EXPOSITIONS
VINCENTI MARIE-CLAIRE	9 RUE RABUAN DU COUDRAY	DEMOLITION PARTIELLE ET EXTENSION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
VILLE DE CHARTRES	PLACE DES HALLES	CONSTRUCTION D'UN POLE ADMINISTRATIF
CHARTRES HABITAT	76 ET 78 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	CONSTRUCTION DE 3 MAISONS INDIVIDUELLES GROUPEES
OGECEBC	15 RUE CHANZY	REHABILITATION ET TRANSFORMATION DE LOCAUX SCOLAIRES
LIMPALAER STEPHANE ET VANESSA	6 RUELLE DU GRAND SENTIER	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
ASSOCIATION CAMILLE FAUQUET	5 RUE DES MARAIS	CONSTRUCTION D'UN AUVENT
BRETON FREDERIC ET SEVERINE	16 RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
CCI D'EURE ET LOIR	5BIS AVENUE MARCEL PROUST	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A USAGE DE STRUCTURE D'HEBERGEMENT
SCI DU FAMIN	42, 44, 44BIS RUE NOEL BALLAY	DEMOLITION ET CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER LOGEMENTS ET COMMERCES
VILLE DE CHARTRES	1 RUE JEAN MONNET	REAMENAGEMENT DE LOCAUX ASSOCIATIFS
Permis de Construire délivrés		
CONSEIL REGIONAL DU CENTRE	2 RUE PIERRE MENDES FRANCE	REPLACEMENT MENUISERIES POUR TRAVAUX DE SECURITE INCENDIE
SAS FONCIER 28	RUE DES DRUIDES	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE DE MAISONS DE VILLE
MR TROCHU / MME REISCH	35 RUE DE FRESNAY	TRAVAUX D'EXTENSION - SURELEVATION
Permis de Démolir déposés		
VILLE DE CHARTRES	PLACE DES HALLES	DEMOLITION DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS
Permis de Démolir délivrés		
CHARTRES HABITAT	21 RUE DE BRETIGNY	DEMOLITION D'UNE HABITATION
CHARTRES HABITAT	20 RUE DE BRETIGNY	DEMOLITION D'UNE HABITATION

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 20 DECEMBRE 2012

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean Pierre GORGES, Député - Maire de Chartres :

DESIGNE Monsieur Christian GORGE, Conseiller Municipal, Secrétaire de séance ;

INSTALLE M. BONNOIS, nouveau conseiller municipal ;

PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 novembre 2012 (M. LEBON s'abstient).

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

1 - Délégations au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Modification, à la majorité

N. SIRANDRE, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, M. BONNOIS votent contre

DECIDE de modifier le 4° de la délibération n° 08/104 du 3 avril 2008, modifiée par la délibération les délibérations n°09/61 du 26 mars 2009, n°10/03 du 28 janvier 2010 et n°11/459 du 15 décembre 2011 comme suit :

4° «De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, dès lors qu'ils sont passés en procédure adaptée au sens du Code des Marchés Publics et dont le montant est inférieur au seuil fixé à l'article D.2131-5-1 du Code Général des Collectivités Locales, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, leurs reconductions, leurs résiliations ou leurs règlements, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'attribution, l'exécution et le règlement des marchés pris sur le fondement d'un accord-cadre, quels que soient la procédure de passation et le montant des marchés subséquents ainsi que toute décision concernant leurs avenants, leurs reconductions, leurs résiliations ou leurs règlements, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Pour les autres marchés et accords-cadres, de prendre toute décision concernant les formalités permettant leur passation dès lors qu'elles ne sont pas dévolues expressément par le Code des Marchés Publics à une autre autorité (Commission d'appel d'offres, jury ou encore assemblée délibérante), leur exécution et leur règlement, à l'exception des décisions concernant leurs attributions, leurs avenants, leurs reconductions et leurs résiliations qui restent de la compétence du Conseil municipal ;

De prendre toute décision concernant la gestion des sous-traitants quel que soit le montant du marché initial, sa procédure ou sa nature».

FINANCES

2 - Budget 2012 - Produits irrécouvrables - Admission en non valeur, à l'unanimité

PRENDRE ACTE des créances éteintes selon l'état annexé, soit :

Budget principal : 348 € TTC

Budget activités TVA : 469 € TTC (392,14 € HT)

Budget restauration : 8 780,03 € (8 322,30 HT)

DECIDER d'admettre en non valeur les produits irrécouvrables selon l'état annexé, soit :

Budget principal : 46 991,79 € TTC

Budget activités TVA : 7 792,01 € TTC (6 758,44 € HT)

Budget restauration : 5 624,80 € (5 333,66 HT)

3 - Budget 2012 - Reprise sur provisions pour risques de non recouvrement, à l'unanimité

APPROUVE les reprises sur provisions pour risque de non recouvrement sur les budgets suivants, pour un montant de :

Budget principal 6 385,72 €

Budget annexe Activités soumises à TVA 7 000,00 €

Budget annexe Restauration 13 655,96 €

4 - Budget 2012 - Décision modificative n°2, à la majorité,

N. SIRANDRE, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS votent contre ;

ADOPTÉ les décisions modificatives n° 2 du budget principal et des budgets annexes «Stationnement souterrain», «Activités soumises à TVA», «Restauration», «Aménagement», «Archéologie» et «Pompes funèbres» au titre de l'exercice 2012.

5 - Budget 2012 - Subvention d'équipement - Société des Courses Hippiques à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'équipement de 15 000 € à la Société des Courses Hippiques de Chartres, à l'unanimité.

6 - Budget primitif 2013 - Approbation, à la majorité

N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, A. BONNOIS ne prennent pas part au vote

N. SIRANDRE, S. DARMON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD votent contre

APPROUVE le budget primitif 2013.

7 - Budget 2013 - Participation pour l'équilibre du budget annexe n°3 «Parcs de stationnement souterrain», à la majorité

E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD votent contre

N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, A. BONNOIS, N. SIRANDRE, S. DARMON, s'abstiennent.

APPROUVE la participation du budget principal au budget annexe n°3 «Parcs de stationnement souterrain» pour un montant prévisionnel 2013 de 249 170 €.

8 - Budget 2013 - Participation pour l'équilibre du budget annexe «Archéologie», à l'unanimité

APPROUVE la participation du budget principal au budget annexe «Archéologie» pour un montant prévisionnel 2013 de 1 093 400 €.

9 - Budget 2013 - Subvention de fonctionnement au CCAS, à l'unanimité

VOTE le montant de la subvention de fonctionnement attribuée au CCAS pour 2013 à 3 720 000 €.

10 - Budget 2013 - Attribution de subventions - Associations, à l'unanimité

ATTRIBUE les subventions 2013, telles que détaillées en annexe.

11 - Budget 2013 - EPIC «Office de tourisme de Chartres» - Approbation du budget primitif - Participation de la Ville, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif 2013 de l'EPIC «Office de Tourisme de Chartres» approuvé par son Comité de Direction le 30 novembre 2012.

APPROUVE la participation de la ville d'un montant total de 742 500 € pour l'année 2013 sous la forme du reversement de la totalité du produit réel de la taxe de séjour perçu par la ville estimé à 260 000 € et de l'affectation d'une partie du produit réel de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement estimée à 482 500 €.

APPROUVE le versement d'une avance sur la participation financière 2013 de la Ville d'un montant de 150 000 €.

12 - Tarifs 2013 - Stationnement souterrain, à la majorité

N. SIRANDRE, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS votent contre ;

ADOPTÉ les tarifs tels qu'annexés dans la grille de tarifs ci-jointe.

13 - Stationnement souterrain - Amodiations de 25 places, à la majorité

N. SIRANDRE, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS votent contre ;

DECIDE de l'amodiation de 25 places pour un prix unitaire de 20 000 € HT soit un total de 598 000 € TTC,

APPROUVE le contrat de cession de droits d'amodiations.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

14 - Tarif 2013 - Prestation de service Restauration - Convention avec l'ERSA, à l'unanimité.

DECIDE de fixer le tarif du repas servi à 6,63 € HT au 1er janvier 2013.

15 - Chartres Habitat - Garantie d'emprunt - Acquisition de 10 logements collectifs - 1 bis rue du Parc à Chartres - Financés en prêts PLUS (Prêt Locatif à Usage Social), à l'unanimité des suffrages exprimés

E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent

JP GORGES sorti de la salle ne participe pas au vote

ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux prêts locatifs à usage social que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 10 logements collectifs situés 1 Bis rue du Parc à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques des deux prêts locatifs à usage social consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus. ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale des prêts.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

16 - Chartres Habitat - Garantie d'emprunt Construction de 3 logements individuels situés 76 et 78 rue du Faubourg la Grappe à Chartres - Financés en prêts PLUS (Prêt Locatif à Usage Social), à l'unanimité des suffrages exprimés

E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent

JP GORGES sorti de la salle ne participe pas au vote

ACCORDE sa garantie pour le remboursement de

deux prêts locatifs à usage social que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer la construction de 3 logements individuels situés 76 et 78 rue du Faubourg la Grappe à Chartres. APPROUVE les caractéristiques des deux prêts locatifs à usage social consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus. ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale des prêts.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quel que motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

17 - Chartres Habitat – Garantie d'emprunt - Construction d'un logement individuel – 8 rue Guy Moquet à Chartres – Financé en prêts PLA I (Prêt Locatif Aidé d'Intégration), à l'unanimité des suffrages exprimés

E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent

JP GORGES sorti de la salle ne participe pas au vote

ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux prêts locatifs aidés d'intégration que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer la construction d'un logement individuel situé 8 rue Guy Moquet à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques des deux prêts locatifs aidés d'intégration consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale des prêts soit 12 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quel que motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

18 - Chartres Habitat – Garantie d'emprunt - Acquisition de 5 logements individuels, lotissement «Le Jardin des Clozeaux» – Rue Paul Bert à Mainvilliers – dont 2 financés en prêts PLA I (Prêts Locatifs Aidés d'Intégration), à l'unanimité des suffrages exprimés

E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent

JP GORGES sorti de la salle ne participe pas au vote

ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux prêts locatifs aidés d'intégration que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 2 logements individuels situés dans le lotissement «Le Jardin des Clozeaux», rue Paul Bert à Mainvilliers à Mainvilliers.

APPROUVE les caractéristiques des deux prêts locatifs aidés d'intégration consentis par la Caisse des

Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 50 % pour la durée totale des prêts soit 12 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quel que motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

19 - Chartres Habitat – Garantie d'emprunt - Acquisition de 5 logements individuels, lotissement «Le Jardin des Clozeaux» – Rue Paul Bert à Mainvilliers – dont 3 financés en prêts PLUS (Prêts Locatifs à Usage Social), à l'unanimité des suffrages exprimés

E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent

JP GORGES sorti de la salle ne participe pas au vote

ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux prêts locatifs à usage social que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 3 logements individuels situés dans le lotissement «Le Jardin des Clozeaux», rue Paul Bert à Mainvilliers.

APPROUVE les caractéristiques des deux prêts locatifs à usage social consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 50 % pour la durée totale des prêts soit 12 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quel que motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

AMENAGEMENT

20 - Opération Ilot Courtille – Concession d'aménagement avec «Chartres Aménagement» - Convention d'avance de trésorerie, à l'unanimité des suffrages exprimés,

N. SIRANDRE, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS s'abstiennent

G. BONNET sorti de la salle ne participe pas au vote

APPROUVE la convention d'avance de trésorerie avec la SPL «Chartres Aménagement» dans le cadre de la mission de réalisation de l'opération d'aménagement «Ilot Courtille» confiée par une concession d'aménagement.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

21 - Opération d'aménagement ZAC de la Roseraie – Concession d'aménagement avec «Chartres Aménagement» - Convention d'avance de trésorerie, à l'unanimité de suffra-

ges exprimés,

N. SIRANDRE, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS s'abstiennent

APPROUVE la convention d'avance de trésorerie avec la SPL «Chartres Aménagement» dans le cadre de la mission de réalisation de l'opération d'aménagement «ZAC de la Roseraie» confiée par une concession d'aménagement.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

22 - Opération Gare – Concession d'aménagement avec «Chartres Aménagement» - Convention d'avance de trésorerie, à l'unanimité de suffrages exprimés,

N. SIRANDRE, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS s'abstiennent

APPROUVE la convention d'avance de trésorerie avec la SPL «Chartres Aménagement» dans le cadre de la mission de réalisation de l'opération d'aménagement «GARE» confiée par une concession d'aménagement.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

23 - Aménagement du pôle Gare – Demande de subvention, à l'unanimité

SOLLICITE le financement de «Gares & Connexions» pour la réalisation de la mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage

APPROUVE le plan de financement ci-après :

Dépenses HT	Recettes
Assistance à MO	109 800 €

Financement Gares & Connexions
27 450 €

Participation Ville 82 350 €

Total 109 800 € 109 800 €

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

24 - Opération de Renouvellement Urbain du quartier de Beaulieu - Avenant n°3 à la convention financière pluriannuelle, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 à la convention financière pluriannuelle.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

25 - Chauffage urbain de la Madeleine - Election de la commission de délégation de service public dédiée au chauffage urbain de la Madeleine

DECIDE de procéder à l'unanimité au vote à mains levées

DECLARE ELUS, à la suite du scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel, qui s'est déroulé en séance, les membres élus de la commission de délégation de service public visée à l'article L 1411-5 du CGCT pour le chauffage urbain de la Madeleine :

Président : le Maire ou son représentant désigné par lui, E. BARRAULT

5 Membres titulaires : 5 Membres suppléants :

- F. MASSELUS - L. LHULLERY
- M. CHEDEVILLE - G. CRESSAN
- A. CONTREPOIS - J. MILON
- JJ BOURZEIX - P. MAYINDA
- A. BONNOIS - N. BILLARD

26 - Activités Enfance - Avenant n°7 à la convention de délégation de service public, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°7 à la convention de délégation pour l'exploitation des Activités Enfance, tel que joint en annexe,

AUTORISE le Député-maire à signer l'avenant n°7 à la convention susvisée de délégation de service public relative aux Activités Enfance.

AFFAIRES IMMOBILIERES

27 - Rue Charles Isidore Douin – Acquisition, à l'unanimité

DECIDE d'acquérir la partie de bien non bâti sis rue Charles Isidore Douin, cadastré section CR n° 33, d'une superficie approximative de 159 m², auprès de la S.A. Le Gord, représentée par Madame Aurore VANDENKOOORNHUYSE, domiciliée route de Patay, lieudit Les Trois Ponts à Chartres (ou de toutes autres personnes morales ou physiques pouvant s'y substituer), au prix de 280 € (sans T.V.A) complété par une indemnité de emploi de 56 €.

AUTORISE Monsieur le Député-Maire ou son représentant à signer tous actes ou documents à intervenir.

28 - Sente de Beaulieu - Déclassement partiel pour cession ultérieure - Décision définitive, à l'unanimité

DÉCIDE le déclassement partiel de la sente de Beaulieu, pour 629 m² environ, conformément au plan qui restera annexé à la présente.

DIT que ce bien fera partie du domaine privé de la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

29 - Rue du Médecin Général Beyne – pavillon d'habitation – Bail emphytéotique – Résiliation, à l'unanimité

DECIDE de résilier le bail emphytéotique conclu les 9 octobre et 11 décembre 1981, entre la Ville de Chartres et Chartres Habitat (Office Public de l'Habitat de Chartres).

DECIDE de verser une indemnité de résiliation, d'un montant de 36 000 € au profit de Chartres Habitat ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

SPORTS

30 - Convention d'objectifs 2012-2013-2014 – Saison sportive 2012/2013 - Avenant n°2 - Subvention 2013 - Association «Avenir Basket Chartres», à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2013 à 215 000 €

APPROUVE l'avenant n° 2 ci-joint

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Avenir basket Chartres».

31 - Convention d'objectifs 2012-2013-2014 – Saison sportive 2012/2013 - Avenant n°1 - Subvention 2013 - Association «Vélo Sport Chartrain cyclisme», à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2013 à 45 000 €

APPROUVE l'avenant n° 1 ci-joint

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Vélo Sport Chartrain Cyclisme».

32 - Convention d'objectifs 2012-2013-2014 – Saison sportive 2012/2013 – Avenant n°2 - Subvention 2013 - Association «Union Basket Chartres Métropole», à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2013 à 400 000 €

APPROUVE l'avenant n° 2 ci-joint

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Union Basket chartres Métropole».

33 - Convention d'objectifs 2012-2013-2014 – Saison sportive 2012/2013 – Avenant n°1 - Subvention 2013 - Association «Vélo Sport Chartrain Athlétisme», à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2013 à 39 500 €

APPROUVE l'avenant n° 1 ci-joint

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Vélo Sport Chartrain Athlétisme».

34 - Convention d'objectifs 2011-2012-2013 – Saison sportive 2012/2013 - Avenant 3 - Subvention 2013 – Association «Boxe chartraine», à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2013 à 23 000 €

APPROUVE l'avenant n° 3 ci-joint

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 3 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Boxe Chartre».

35 - Convention d'objectifs 2013-2014-2015 – Saison sportive 2012/2013 - Subvention 2013 – Association «Chartres Tennis de Table», à l'unanimité

APPROUVE la convention d'objectifs avec l'Association «Chartres Tennis de Table»

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2013 à 360 000 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association «Chartres Tennis de Table»

36 - Convention d'objectifs 2011-2012-2013 – Saison sportive 2012/2013 - Avenant n°4 - Subvention 2013 - Association «Chartres Mainvilliers Hand-Ball», à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2013 à 550 000 €

APPROUVE l'avenant n° 4 ci-joint

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 4 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Chartres Mainvilliers Hand Ball».

37 - Convention d'objectifs 2011-2012-2013 – Saison sportive 2012/2013 - Avenant 4 - Subvention 2013 - Association «Football Club de Chartres», à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2013 à 440 000 €

APPROUVE l'avenant n° 4 ci-joint

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 4 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Football Club de Chartres».

38 - Convention d'objectifs 2011-2012-2013 – Saison sportive 2012/2013 - Avenant 2 - Subvention 2013 - Association «Chartres Horizon», à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2013 à 139 000 €

APPROUVE l'avenant n° 2 ci-joint

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Chartres Horizon».

39 - Convention d'objectifs 2011-2012-2013 – Saison sportive 2012/2013 - Avenant 2 - Subvention 2013 - Association «Madeleine Sports et détente», à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2013 à 85 000 €

APPROUVE l'avenant n° 2 ci-joint

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Madeleine Sports et Détente».

40 - Convention d'objectifs 2011-2012-2013 – Saison sportive 2012/2013 - Avenant 3 - Subvention 2013 - Association «Entente Chartraine de Rugby», à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2013 à 110 000 €

APPROUVE l'avenant n° 3 ci-joint

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 3 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Entente Chartraine de Rugby».

41 - Convention d'objectifs 2011-2012-2013 – Saison sportive 2012/2013 - Avenant 1 - Subvention 2013 - Association «Tennis Club de Chartres», à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2012 à 28 000 €

APPROUVE l'avenant n° 2 ci-joint

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Tennis Club de Chartres».

42 - Convention d'objectifs 2011-2012-2013 – Saison sportive 2012/2013 - Avenant 2 - Subvention 2013 - Association «Chartres Volley Ball», à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2013 à 28 000 €

APPROUVE l'avenant n° 2 ci-joint

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Chartres Volley Ball».

PERSONNEL

43 - Convention d'objectifs 2011-2012-2013 – Avenant n°2 - Subvention 2013 - Amicale des Employés Municipaux de Chartres (AEMC), à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 2 à intervenir;

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement, pour 2013 à 23 500 €;

AUTORISE la signature de l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Amicale des Employés Municipaux de Chartres (AEMC).

44 - Convention d'objectifs 2011-2012-2013 – Avenant n°2 - Subvention 2013 Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 2 à intervenir.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement pour l'exercice 2013 à 90 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre la ville de Chartres et le Comité des œuvres sociales de la ville et du CCAS de Chartres.

45 - Modification du tableau des effectifs, à l'unanimité

MODIFIE le tableau des effectifs à effet du 1er janvier 2013, conformément aux dispositions susvisées.

46 - Ville-Agglomération - Mutualisation des Régies, à l'unanimité des suffrages exprimés

N. SIRANDRE, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEON, E. CHEVEE, J. MORINBERENFELD, A. BONNOIS s'abstiennent

APPROUVE la mise à disposition de services (régies et direction du patrimoine de la ville) entre la Ville de Chartres et Chartres Métropole.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer avec Chartres Métropole la convention correspondante, annexée à la présente délibération.

47 - Avenant à la convention de création des Services Communs, à l'unanimité des suffrages exprimés

N. SIRANDRE, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEON, E. CHEVEE, J. MORINBERENFELD, A. BONNOIS s'abstiennent

APPROUVE, par avenant, l'extension du périmètre des services communs en y incluant le traitement du courrier «arrivée», la reprographie et la logistique du protocole.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer avec Chartres Métropole l'avenant correspondant.

CULTURE

48 - Convention d'objectifs 2011-2012-2013 – Avenant n°2 - Subvention 2013 – Centre International du Vitrail, à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 80 000 € au titre de l'année 2013.

APPROUVE l'avenant n°2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et le Centre International du Vitrail, tel que joint en annexe.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 ci-joint, avec le Centre International du Vitrail.

49 - Convention d'objectifs 2010-2011-2012 - Avenant n°3 de prolongation - Subvention 2013 - Clavecins de Chartres, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°3 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association les Clavecins de Chartres, tel qu'il est joint en annexe,

FIXE le montant de la subvention attribuée à l'Association des Clavecins de Chartres pour 2013 à 10 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 ci-joint, avec l'association des Clavecins de Chartres

50 - Convention 2012-2013-2014 - Avenant n°3 - Subvention 2013 - Association ENTRACTE, à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à verser à l'association Entracte au titre de l'exercice 2013 est fixé à 855 500 €.

APPROUVE l'avenant n°3 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association Entracte, tel que joint en annexe.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 ci-joint, avec l'association Entracte.

51 - Résiliation de la convention d'objectifs 2010-2013 - Convention d'objectifs 2013-2014-2015 - Subvention 2013 - Théâtre du Détour, à l'unanimité des suffrages exprimés

D. LEBON, M. BIYADI ne participent pas au vote DECIDE la résiliation anticipée, à compter du 1er janvier 2013, de la convention d'objectifs approuvée le 16 décembre 2010 pour la période 2010-2013, pour l'année restant à courir

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs pour les années 2013, 2014 et 2015, telle que jointe en annexe

FIXE le montant de la subvention au titre de l'exercice 2013 à 20 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer la convention d'objectifs entre la ville de Chartres et l'Association Théâtre du Détour pour les années 2013-2014 et 2015,

52 - Convention d'objectifs - Avenant n°1 - Subvention 2013 - Théâtre du Seuil, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association Compagnie Théâtre du Seuil, tel que joint annexe

FIXE le montant de l'aide au fonctionnement à 10 000 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 ci-joint, avec l'Association Compagnie Théâtre du Seuil.

53 - Convention d'objectifs 2011-2012-2013 - Avenant n°2 - Subvention 2013 - Théâtre en Pièces, à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 35 000 € au titre de l'année 2013,

APPROUVE l'avenant n°2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association Compagnie Théâtre en Pièces, tel que joint en annexe

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 ci-joint, avec l'Association Compagnie Théâtre en Pièces.

54 - Convention d'objectifs 2011-2012-2013 - Avenant n°2 - Subvention 2013 - Théâtre Portail Sud, à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 50 000 € au titre de l'année 2013.

APPROUVE l'avenant n°2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association le Théâtre du Portail Sud, tel que joint en annexe

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer

l'avenant n°2 ci-joint, avec l'Association le Théâtre du Portail Sud.

55 - Convention d'objectifs 2013-2014-2015 - Subvention 2013 - Association Orchestre d'Harmonie de Chartres, à l'unanimité

APPROUVE la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association de «L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE CHARTRES - AMICALE DES MUSICIENS (O.H.C.A.M.)»

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2013 à 70 000 € et la subvention d'équipement de 12 000 euros.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.

56 - Convention de partenariat - Avenant n°1 - Subvention 2012 - FRACAMA, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et la FRACAMA, tel qu'il est défini en annexe,

FIXE le montant de la subvention complémentaire pour l'aide à la diffusion à 5200 € au titre de l'année 2012

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 ci-joint avec l'Association FRACAMA

57 - Subvention 2012 - Association des Parents d'Elèves du Conservatoire de Chartres - Concert requiem de Berlioz à Saint Louis des Invalides, à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 8 000 € à l'association des parents d'élèves du Conservatoire de Chartres.

ANIMATION

58 - Convention d'objectifs 2011-2012-2013 - Avenant n°2 - Subvention 2013 - Association Chartr'estivales, à l'unanimité

APPROUVE la signature de l'avenant n°2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association Chartr'estivales.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 135 000 € au titre de l'année 2013.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 à intervenir avec l'Association Chartr'estivales.

59 - Budget 2012 - Subvention de fonctionnement - Confrérie de l'authentique Pâté de Chartres, à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 4 500 € à la Confrérie de l'Authentique Pâté de Chartres.

QUARTIERS

60 - Convention d'objectifs 2013-2014-2015 - Convention d'objectifs - Subvention 2013 - Association les 3R, à l'unanimité

APPROUVE la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association les 3R (Rénover - Restaurer - Réhabiliter)

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement pour 2013 à 135 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association les 3R (Rénover - Restaurer - Réhabiliter).

MEDIATHEQUE

61 - Adhésion de la Ville de Chartres à l'association RESEAU CAREL, à l'unanimité

ADHERE à l'association RESEAU CAREL dont le siège est situé à la B.P.I 75197 Paris Cedex 04, pour une cotisation de 50 €

PATRIMOINE

62 - Réalisation d'un audit énergétique des bâtiments municipaux - Demande de financement, à l'unanimité

SOLLICITE une subvention auprès de l'ADEME de 37 200 €.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

URBANISME

63 - Convention de location d'infrastructures de raccordement pour réseau de télécommunications - Convention ville de Chartres / SFR, à l'unanimité

APPROUVE le projet de convention de location d'infrastructures de raccordement de réseau de télécommunication entre SFR et la Ville de Chartres

AUTORISE le Maire à signer la convention telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

64 - Permis de construire 2012 - Déclarations préalables - Autorisation de signature, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer et déposer la demande de permis susvisé.

65 - Permis de construire / Démolir - Pôle Administratif - Autorisation de signature, à la majorité

N. SIRANDRE, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS votent contre,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer et déposer les demandes de permis de démolir et permis de construire susvisés.

MARCHES PUBLICS

66 - Fourniture de matériaux pour la requalification des rues piétonnes dans l'hyper centre de Chartres - relance du lot n°3, à l'unanimité

APPROUVE le titulaire et les montants du marché concernant la fourniture de matériaux pour la requalification des rues piétonnes dans l'hyper centre de Chartres - relance du lot n°3, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

67 - Mise en conformité électrique de l'Eglise Saint-Aignan, à l'unanimité

APPROUVE les titulaires des lots n°2 et 4 et les montants des marchés concernant la mise en conformité électrique de l'Eglise Saint-Aignan selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés propres aux lots n°2 et 4 à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

68 - Travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments communaux, à l'unanimité

APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant les travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments communaux pour les lots n°4, 5 et 6 selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés pour les lots n°4, 5 et 6 à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

69 - Remplacement des menuiseries bois de l'Hôtel des Cordeliers, à l'unanimité

APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant les travaux de remplacement des menuiseries bois de l'Hôtel des Cordeliers selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

Chartres, le

**Le Député-Maire,
Jean-Pierre GORGES**



Tribunes de l'opposition




Parkings QPark : les tarifs décidés par la municipalité de droite toujours à la hausse !!

Plus les années passent, moins vous avez de temps de stationnement pour le même tarif.






Le maire se moque des chartrains, des habitants de l'agglomération qui ont besoin de se rendre en centre ville ou qui souhaitent venir faire leurs achats. Il prétend en conseil municipal que les parkings sont saturés, alors que les données de fréquentation prouvent le contraire.

Alors pourquoi ces augmentations successives, bien supérieures à l'inflation ? Si les parkings étaient si rentables, il ne serait pas nécessaire de matraquer les usagers.

Les réalités sur les tarifs

En 2009, pour 3,40€	Vous aviez 120 minutes pour stationner	
En 2012, pour 3,40€	Vous n'aviez plus que 101 minutes, soit 19 minutes de moins	
En 2013, pour 3,40€	Vous n'aurez plus que 97 minutes. Soit 23 minutes de moins	

Les deux heures vous coûtent maintenant 4,60 € !

Tarifs de nuit : prévoir la monnaie pour votre soirée			Cinéma : tarif préférentiel ?	
2012	2013 : +9% !	rappel 2002	2012	2013 : +20%
				
Abonnements zone piéton : l'augmentation de 3 fois l'inflation = +5%				

Le Groupe des élus Socialistes et Républicains du Conseil Municipal : Noël BILLARD, Alain BONNOIS, Nicole SIRANDRE, Myriam BIYADI, David LEBON, Sophie DARMON.
Contact : elus.sr.chartres@gmail.com

Tribune de la majorité

Le changement, c'est pas maintenant.



REHABILITONS !

L'association REHABILITONS - www.rehabilitons.fr - a reçu récemment un témoignage sur le projet de Palais du Maire qui mérite d'être publié dans Votre Ville au titre du débat contradictoire qui devrait animer tout projet d'importance pour notre ville. Le voici :

« Je n'habite Chartres que depuis peu, c'est-à-dire après les récents travaux d'aménagement du centre-ville. Et j'ai été rapidement conquis par le charme de cet ensemble où, me semblait-il, un équilibre a été trouvé entre le cachet d'une architecture pluriséculaire et les « facilités » d'une urbanisation moderne. Il me semblait qu'une conception dynamique du patrimoine inspirait celles et ceux, élus ou nommés, qui en avaient la charge. Quelle désagréable surprise d'apprendre que le bâtiment de la mairie était menacé de disparaître ! Voilà qui m'oblige à revoir mon jugement. Alors qu'ailleurs l'on cherche à raisonnablement préserver des ensembles architecturaux conçus après guerre, que certains, comme Le Havre, sont même inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco... tout comme l'est la cathédrale de Chartres, quelle étrange idée que celle de faire disparaître une mairie qui, non seulement a été construite avec la célèbre pierre locale, mais qui, à mon goût, s'intègre si bien à un voisinage plus ancien, sans perdre son style, particulier aux années 1960. Que ce bâtiment mérite un réaménagement radical, je n'en doute pas : nos exigences ont bien changé en un demi-siècle ; mais envisager d'abattre un tel bâtiment, alors que nos architectes ont si bien appris à intégrer des éléments anciens à de plus nouveaux afin de s'inscrire dans une histoire et non plus de l'ignorer, abattre un bâtiment me paraît regrettable. Chartres n'est pas une ville nouvelle : son futur n'y surgit pas du néant (sauf à sacrifier à une politique de la table rase, aussi prétentieuse que déplacée). Le futur d'une telle ville doit nécessairement tenir compte de son passé, le plus lointain comme le plus proche. Un passé tellement proche qu'il est encore presque un présent pour certains d'entre nous. Ignorer ce patrimoine-là, c'est tout simplement ignorer l'humain. Qu'en auraient pensé les bâtisseurs de la cathédrale ? »

Lors du débat sur les orientations budgétaires de 2013, nous avons proposé la création d'une commission ad hoc, comme celle du pôle Gare pilotée par Daniel Guéret, pour que les questions qui se posent, sur le plan urbanistique, architectural, historique, environnemental mais aussi, financier, pratique et d'utilité soient mises sur la place publique.

Chacun – riverain, commerçant, usager, chartrain ou habitant de l'agglomération – aurait pu y participer, donner son avis et, pourquoi pas, le projet lui-même aurait-il pu évoluer.

Comme d'habitude nous avons reçu une fin de non recevoir. Pour 2013, cent fois sur le métier...

Josette Morin-Berenfeld et Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr
www.modem28.com

L'année 2013 débute sans surprises, et l'opposition municipale n'échappe pas à la règle.

Prenez David Lebon, il demande au Maire de Chartres de baisser un impôt prélevé par l'agglomération Chartres Métropole. Il aurait pu écrire à son Président, ne serait-ce que pour faire les choses dans les règles...

Il aurait pu aussi avoir la pudeur, lui qui est salarié du Cabinet ministériel de monsieur Montebourg, d'éviter la question fiscale, alors que le gouvernement qu'il sert vient de créer ou d'augmenter 25 taxes ou impôts en six mois.

Il aurait pu encore avoir de la mémoire et se rappeler l'état des finances de la Ville de Chartres après vingt-quatre ans de gestion de ses amis socialistes.

Il aurait pu tout simplement constater la réalité, au moment où le Conseil Municipal a voté un budget qui consacre la douzième baisse consécutive des taux des impôts locaux chartreux.

Au total, ce qui pour lui est vrai à Paris ne l'est manifestement plus à Chartres. A accumuler les contradictions, il bascule tranquillement dans le double langage, et en plus il ne perd pas le goût de donner des leçons à tout le monde.

Une preuve encore ! Dans une tribune de Votre Ville, monsieur Lebon avait accusé notre municipalité de vendre Chartres aux banques chinoises. Nous attendons donc qu'il interpelle monsieur Moscovici, le ministre de tutelle de monsieur Montebourg, qui vient de rencontrer cette même banque, lors d'un séjour en Chine. Ladite banque vient d'ailleurs de signer un partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations, organisme financier de l'Etat français s'il en est...

Combien de temps ses « amis » socialistes vont-ils supporter ces ambiguïtés, et le mot est faible ?

Eric Chevée est à l'unisson. En 2011 et en 2012 il criait au loup sur les taux, selon lui dramatiques, des emprunts contractés par la Ville de Chartres. Les faits ont prouvé depuis que les taux d'intérêts en question n'ont jamais été aussi bas.

Croyez-vous qu'il fasse amende honorable, ne serait-ce que devant les faits qui sont « têtus », comme disait Lénine, l'un des pères spirituels de son allié Lebon.

Au fait, que pense monsieur Chevée du « mariage pour tous », prôné par ses alliés socialistes ? Que pense-t-il de l'abstention répétée de ses mêmes alliés lors du vote des subventions à l'enseignement privé par le Conseil Municipal, une mesure d'égalité pourtant exigée par la loi ?

Pour ces gens-là, l'égalité n'est décidément pas la même pour tous.

Non, l'opposition ne changera pas en 2013. « Normal », comme dirait l'autre...

La majorité municipale

PS : le jour d'écriture de cette tribune, la presse annonce à grands titres « l'augmentation annuelle des tarifs de la SNCF ». L'opposition municipale reste muette. En revanche, elle s'égosille en permanence parce que les tarifs du parking suivent l'évolution des prix. Vous avez dit contradiction ? Il y a des silences plus assourdissants que certaines vociférations ordinaires...

Information sur les risques majeurs

D.I.C.R.I.M. Document d'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS



► INFORMATION SUR LES
RISQUES MAJEURS
APPRENONS LES BONS RÉFLEXES...

Chartres



Devenu obligatoire pour les communes, le Plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil de gestion de crise qui s'inscrit dans le cadre des pouvoirs de police administrative du Maire. Le Dicrim (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) l'accompagne pour assurer l'information aux administrés.

Comme la totalité des communes de France, la Ville a fait réaliser un diagnostic des «risques et vulnérabilités» potentiels sur son

territoire. Rien de nouveau sous le soleil (hivernal) chartrain : le seul risque potentiel décelé est une inondation des bords de l'Eure. De par la loi, il découle malgré tout de cette éventualité l'obligation de mettre sur pied un Plan communal de sauvegarde.

Outil d'aide à la décision, véritable «vadémécum» destiné aux décisionnaires intervenant sur la sécurité, ce document présente une synthèse du diagnostic et définit les mesures de prévision, de protection, de prévention, d'alerte, d'information, d'accom-

pagnement et de soutien de la population ainsi que d'appui aux services de secours.

L'information, relai de la prévention

Le Dicrim (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), partie intégrante du PCS, assure la mission d'information du public. Il renseigne les administrés sur les risques qui concernent la ville, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde, ainsi que sur les moyens d'alerte qui doivent être mis en œuvre.

Le Dicrim est librement consultable à l'accueil de tous les lieux communaux d'accueil du public, il est accompagné d'une affiche de présentation synthétique. Sa version dématérialisée est téléchargeable depuis le site chartres.fr (réf. page à venir). Il est également disponible, en version papier ou dématérialisée, sur simple demande auprès du Secrétariat général de la mairie.

Le PCS est consultable sur place au Secrétariat général, sur simple demande.

**Contact : Mairie de Chartres,
place des Halles,
tél. 02 37 18 40 00.**

Le plan communal de sauvegarde : un triple objectif

- Sauvegarder les personnes, les biens et l'environnement,
- Limiter les conséquences d'un accident, d'un sinistre, d'une catastrophe, notamment grâce à une information sur les risques et les conduites à adopter en cas d'alerte
- Organiser les secours communaux.

Information donnée en respect du décret du 17 août 2012 sur l'établissement du Plan communal de sauvegarde.

LOGEMENT : RÉPONDRE AUX BESOINS DES CHARTRAINS

Le Plan Local d'Urbanisme, définit les orientations souhaitées pour le développement de la ville à l'horizon 2025. L'habitat en est l'un des enjeux majeurs. Pour répondre aux besoins des Chartres, plusieurs orientations concrètes sont déclinées.

Anticiper les besoins futurs

Il est indispensable d'anticiper sur l'évolution de la demande en logements, pour correspondre, par exemple, aux besoins des familles monoparentales, des personnes âgées vivant seules, ou à l'opposé, des familles nombreuses... La demande en types de logements se modifie et va en s'intensifiant. La Ville doit veiller à ce que le parc immobilier y réponde, en favorisant la disponibilité des petits et des grands logements.

Équilibrer l'offre de logements

La répartition des logements par taille varie entre les quartiers de Chartres. Certains, par exemple, n'ont que très peu de T2 et de studios. Il convient que la répartition de tous les types de logements soit homogène sur l'ensemble de la ville, pour que tous les quartiers offrent des possibilités d'habitation équivalentes.

Améliorer le parc de logements actuel

Le parc de logements de Chartres compte des ensembles construits avant 1975 qui nécessitent d'être rénovés. En parallèle à la construction de nouveaux logements, la modernisation de l'ancien doit apporter un maximum du confort moderne et faire en sorte que la totalité du parc immobilier réponde aux plus récentes normes environnementales et énergétiques. L'amélioration de l'isolation thermique, actuellement en cours dans les logements sociaux et encouragée fiscalement auprès des bailleurs privés, est l'un des actions que mène la Ville, conjointement à Chartres

Métropole. Le PLU inscrit ces exigences dans la politique de l'habitat chartres, au même rang que la qualité de la desserte urbaine, la collecte des déchets, etc.

Organiser la mixité sociale

L'habitat est l'un des domaines qui contribuent le plus au bien-être social. Au lieu de regrouper des populations de type identique, le PLU organise la mixité des populations en prévoyant de répartir l'offre de logements sociaux sur toute la commune, de façon uniforme. Favoriser l'accession sociale renforce cette volonté.

Prendre en compte les publics spécifiques

Des habitants aux exigences différentes impose un large éventail d'aménagement des logements et des services qui leur sont associés. Personnes âgées, personnes handicapées, jeunes ménages, enfants en bas-âge... ont besoin de logements adaptés en termes d'accessibilité, de fonctionnalité, de sécurité. Les préconisations du PLU permettront de garantir à tous une même qualité de vie chez soi. L'organisation des services publics à domicile et des services de proximité, que prend également en compte le PLU, garantira quant à elle la qualité de vie dans la ville tout entière.

En favorisant la diversité et la disponibilité de l'offre en logements, le PLU place la question de l'habitat au cœur du Chartres de demain.

Donnez votre avis,
par l'intermédiaire du
registre d'expression à
l'accueil de la Mairie ou
rencontrez Michel Teilleux,
votre élu référent.
Téléphone : 02 37 23 41 78,
Courrier :
Mairie de Chartres,
Place des Halles,
28000 Chartres.



THÉÂTRE DE CHARTRES

ISABELLE BOULAY

EN OUVERTURE DE SA NOUVELLE TOURNÉE FRANÇAISE !

MERCREDI 6 MARS 2013



© Bernadine Richébe.



Chartres

